

L'écrin

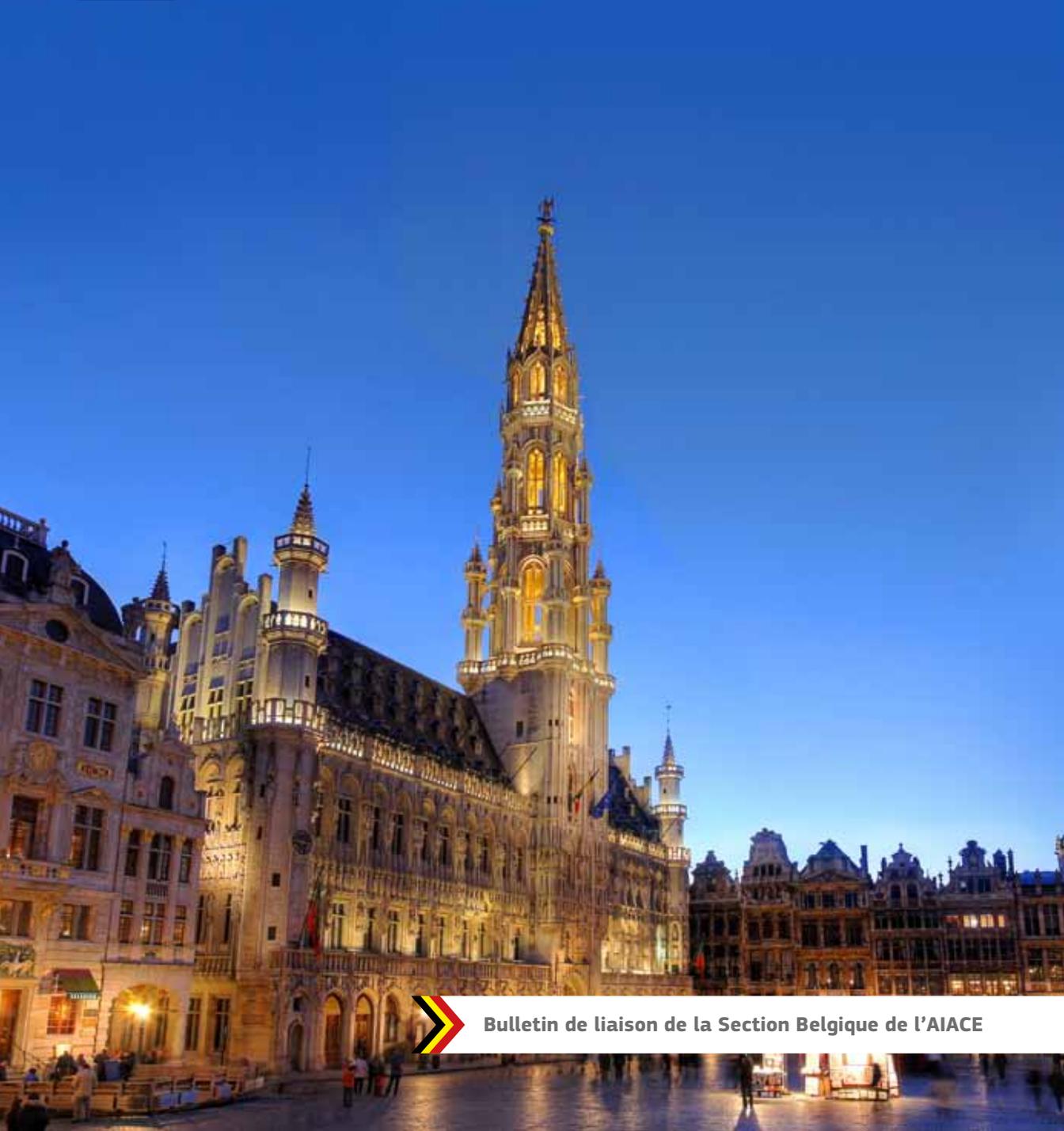
2014
AVRIL
MAI
JUIN



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section Belgique

n°66



Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE

Sommaire

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO:

C. Cairoli, Y. Demory, J. Erdmenger,
D. Guggenbühl, P. Loir, J. Mateus Tique,
J.-B. Quicheron, L. Schubert,
J. Szemerey, A. Vanhaeverbeke.

DÉPÔT À LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE:

ISSN 1783 – 5410

Les textes n'engagent que leurs
auteurs et non la Commission
européenne

EDITEUR RESPONSABLE :

André Vanhaeverbeke

COMITÉ DE RÉDACTION :

Yvette Demory
Daniel Guggenbühl
Philippe Loir
Ludwig Schubert
João Mateus Tique

RÉDACTEUR EN CHEF :

Jean-Bernard Quicheron
Email : jbquicheron@base.be

DESIGN & IMPRESSION

OIB CONCEPTION & REPRODUCTION

Photographie en couverture © Mihai-Bogdan Lazar - Fotolia.com

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

SC29 02/116
B 1049 Bruxelles (Belgique)
Tél: (32) 02/295 38 42 ou 296 48 24
Fax (32) 02/299 52 89
Banque: compte n° 210-0377700-34

BIC : GEBABEBB
IBAN : BE68 2100 3777 0034
N° d'entreprise : 450733759

aiace-be@ec.europa.eu
<http://www.aiace-be.eu>



EDITORIAL – TEN GELEIDE

Section Belgique, fin de législature 2 - 5

LA VIE de l'AIACE, section Belgique

AG de la section Belgique du 14 mars 2014 6
Résultats des élections du 14 mars 2014 9
L'adaptation des rémunérations et des pensions 10
L'AIACE fédère les bonnes volontés 13
Etat des inscriptions aux activités 15

QUESTIONS EUROPEENNES

Le Conseil européen, un plus pour l'Europe ? 16
L'Ukraine, la Russie et l'Europe 18
Aux urnes ! Europawahlen am 25Mai 2014 20
Populisme, euroscepticisme et enjeux électoraux 22
For sure you can help EUCanAid (ECA) 25

QUESTIONS GENERALES

Du nouveau en matière de succession 27
Apprendre à apprendre, éternelle question 28

LES BREVES

30

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Ivo Dubois 32

LU POUR VOUS OU A LIRE

« Europe : amour ou chambre à part ? » 33
« Immortelle randonnée, Compostelle malgré moi » 34
Claude Cheysson, une force de conviction 35
Turkey a second class democracy 36

ILS NOUS ONT QUITTES

38

COURRIER DES LECTEURS

41

RIONS UN PEU

Quel est donc l'Allemand qui m'a fait perdre la tête ? 42

Composition du Conseil d'administration

43

La Section Belgique, fin d'une législature, nouvelle équipe

André Vanhaeverbeke, Président

La section Belgique est arrivée à la fin d'une législature de trois ans qui s'est conclue, lors de l'Assemblée générale du 14 mars 2014, par l'élection de son nouveau Conseil d'Administration. Celui-ci, à son tour, a désigné au cours de sa première réunion constitutive, Raffaella Longoni comme Présidente, Ludwig Schubert et Philippe Loir comme Vice-Présidents. Tous se réjouissent de voir émerger une jeune sexagénaire à la tête de l'équipe appuyée par deux vieux routiers de l'AIACE et d'autres membres expérimentés du CA. On peut donc s'attendre à de nouvelles approches dans la gestion et dans la définition des programmes d'actions, mais appuyées sur une assise très solide. S'agissant des rapports avec l'Internationale, la nouvelle équipe continuera de s'y impliquer beaucoup au travers de ses représentants, Présidents et Vice-présidents, qui s'y retrouveront au moins jusqu'à la constitution du nouveau CA prévu pour juin.

Ce passage de flambeau est évidemment l'occasion de jeter un regard sur l'évolution de la Section durant cette législature.

On notera d'abord sa consolidation. Elle a grandi et compte aujourd'hui près 3.900 membres, soit près de 40 % du total des sections, ce qui indique que l'AIACE garde tout son attrait pour les retraités anciens et nouveaux. La structure s'y est adaptée en devenant une machine imposante qui bénéficie du travail d'une soixantaine de bénévoles distribués entre le CA, son secrétariat et l'équipe sociale au service des Anciens connaissant des difficultés.

Grâce à cet appareil, elle a pu assurer et développer ses trois fonctions principales : le social, la défense des intérêts des ses membres et enfin ses activités en termes « d'active ageing » :

- Le social tout d'abord. Avec le vieillissement de la population des Anciens, les situations de fragilité, de drames, se multiplient et nécessitent l'augmentation du nombre de bénévoles sociaux et une certaine professionnalisation acquise grâce à l'organisation de formations spécifiques. Beaux exemples de solidarité, combinés à l'appui des services sociaux de la Commission.



© europphotos - Fotolia.com

- La défense des intérêts des retraités, quant à elle, a été un élément majeur en 2013, dans le domaine du statut et des rémunérations. La section a pu mettre à disposition de l'Internationale l'expertise de Ludwig Schubert et de Pierre Blanchard, ce qui a contribué à limiter les dégâts des coupes financières voulues unanimement par les États membres. Un autre domaine où la Section a contribué substantiellement au travail collectif est celui des relations avec le PMO vis-à-vis duquel l'AIACE joue un rôle de « chambre d'écho » et de « facilitateur », tant pour l'amener à réduire les difficultés individuelles de nos membres face aux arcanes administratifs, qu'à l'aider dans la mise en œuvre et la modernisation des systèmes (notamment l'informatisation Assmal II)
- Enfin la troisième fonction de base de la section est liée au thème du « vieillissement actif » selon lequel la qualité de vie à la retraite est favorisée par le maintien d'un maximum d'occupations physiques et intellectuelles. Les activités dominantes de la section s'inscrivent précisément dans cette optique : voyages, activités culturelles, informations au travers de la revue « Ecrin ».

S'y est ajoutée plus récemment l'organisation régulière de « rencontres-discussions » entre des Anciens et des orateurs, retraités ou actifs, ayant une expérience professionnelle sur des sujets d'intérêt européen. Outre leur valeur spécifique, ces activités permettent aux Anciens de se rencontrer et contribuent ainsi à maintenir un esprit de corps.

Dans ce contexte, on notera le progrès du dossier « Valorisation de l'expertise des Anciens » porté à l'origine par un groupe de retraités des Services extérieurs, avec le soutien de l'AIACE. La DG HR lui apporte aujourd'hui son appui dans un document d'orientations « Active Senior », où elle encourage l'ensemble des Directions générales à s'y intéresser. L'AIACE peut y jouer un rôle de catalyseur.

Cette multiplicité d'activités répondant aux besoins divers d'un nombre croissant d'adhérents, fait de la section un corps vivant dont la vitalité dépend de l'ensemble de ses acteurs et en particulier de l'équipe qui l'anime. Il faut à cet égard remercier celle qui aujourd'hui passe le flambeau et souhaiter bon vent à celle qui le reprend. Leur responsabilité sera de maintenir l'outil tout en permettant l'éclosion de nouvelles idées et énergies.

De Afdeling België: einde van een « legislatuur », nieuw team

André Vanhaeverbeke, Voorzitter

De Afdeling België is aan het einde van een driejarige zittingsperiode gekomen, die afgesloten werd bij de Algemene Vergadering van 14 maart met de verkiezing van de Nieuwe Raad van Beheer. En deze heeft bij zijn oprichtingsvergadering Raffaella Longoni als Voorzitster benoemd, Ludwig Schubert en Philippe Loir als Vice-voorzitters. Iedereen is blij met de intrede van een jonge zestiger aan het hoofd van het team, ondersteund door twee “oude ratten” van de IVOEG en andere ervaren leden van de R. v. B. Men mag dus een nieuwe benadering verwachten van het beheer en de bepaling van actieprogramma’s, maar wel steunend op een zeer solide grondslag. Waar het om de betrekkingen met de Internationale gaat, zal het nieuwe team zich daar intensief mee bezighouden via zijn vertegenwoordigers, voorzitters en vice-voorzitters, die elkaar daar weer zullen ontmoeten althans tot de vorming van de nieuwe R. v. B. die voor juni is voorzien.

Het doorgeven van de fakkel geeft natuurlijk aanleiding tot een beschouwing van de ontwikkeling van de Afdeling gedurende de afgelopen periode.

Allereerst de versterking. De Afdeling is gegroeid en telt vandaag bijna 3.900 leden, hetzij bijna 40% van het totaal van de afdelingen, wat aangeeft, dat de IVOEG nog steeds even aantrekkelijk is voor oudere en jonge gepensioneerden. De structuur is daaraan aangepast en is een indrukwekkend apparaat geworden met behulp van een zestigtal van vrijwilligers, verspreid over de R. v. B., het secretariaat en het sociale team dat ten dienste staat van de gepensioneerden in moeilijkheden.

Dankzij dit apparaat heeft de Afdeling haar drie hoofdtaken kunnen waarmemen en ontwikkelen: de sociale kant, belangenbehartiging van de leden en tenslotte haar “active ageing” activiteiten.

- Eerst het sociale aspect. Met de vergrijzing van de groep gepensioneerden ontstaat steeds meer preciaire en dramatische situaties, die een uitbreiding van het aantal van ‘sociale vrijwilligers’ vergt en een wat meer beroepsmatige aanpak dankzij specifieke vormingsdagen. Dit is een mooi voorbeeld van solidariteit, gepaard aan de ondersteuning van de sociale diensten van de Commissie



- De belangenbehartiging van de gepensioneerden was een hoofdthema in 2013 op het gebied van het Statuut en de bezoldigingen. De Afdeling kon de vaakkennis van Ludwig Schubert en Pierre Blanchard ter beschikking van de Internationale stellen, wat ertoe bijgedragen heeft de schade te beperken van de financiële kaalslag zoals die eenstemmig door de lidstaten werd gewenst. Een ander gebied waarop de Afdeling substantieel heeft bijgedragen aan de gezamenlijke taak is dat van de betrekkingen van het PMO, voor wie de IVOEG een rol van klankbord en 'facilitator' speelt, zowel om het ertoe te brengen de individuele moeilijkheden van onze leden in de administratieve doolhof te verlichten als ook behulpzaam te zijn bij het moderniseren en tenuitvoerleggen van systemen (met name de informatisering Assmal II).
- De derde basistaak van de Afdeling tenslotte houdt verband met het thema 'actief ouder worden', volgens het welk de kwaliteit van leven tijdens het pensioen gunstig beïnvloed wordt door de handhaving van een maximum aan lichamelijke en geestelijke bezigheden. De hoofdactiviteiten van de Afdeling stroken precies met deze zienswijze: reizen, culturele activiteiten, informatie via het "Ecrin" blad. Daar is kortgeleden de regelmatige organisatie van 'debat-ontmoetingen' bijgekomen tussen voormalige ambtenaren en sprekers, die gepensioneerd

en nog in dienst zijn, met een beroepservaring in onderwerpen van Europees belang. Afgezien van hun intrinsieke waarde brengen zij de gepensioneerden weer bijeen en dragen aldus bij tot het behoud van een samenhangingsgevoel.

In dit verband verdient vermelding dat het dossier 'Valorisatie van de beroepservaring der gepensioneerden' vooruitgang boekt. Dit werd in het begin naar voren gebracht door een groep gepensioneerden van de Buitenlandse diensten, met steun van de IVOEG. Vandaag steunt het DG HR dit initiatief met een oriënterend document 'Active Senior', waarin alle Directoraten-generaal aangespoord worden zich ervoor te interesseren. De IVOEG kan daarbij als katalysator dienen.

Dit veelvoud aan activiteiten, dat beantwoordt aan de uiteenlopende behoeften van een groeiend aantal leden, maakt van de Afdeling een levend wezen, waarvan de vitaliteit afhangt van alle medewerkers en in het bijzonder het bezielende team. Daarvoor dank aan diegenen, die de fakkel nu doorgeven en behouden vaart gewenst aan wie hem overneemt. Zij zullen tot taak hebben het apparaat in goede staat te behouden en tegelijkertijd nieuwe ideeën en krachten te laten ontspruiten. ■

La vie de la section Belgique



Assemblée Générale de la Section
Belgique du 14 mars 2014

Philippe Loir

Problèmes structurels après les révisions du Statut

L'Assemblée générale statutaire de la section Belgique s'est tenue le 14 mars dans la belle salle « de Gasperi » du bâtiment Charlemagne en présence de 250 participants. Son objet était d'entendre le rapport d'activité du président André Vanhaeverbeke et de donner quitus à la gestion du Conseil d'Administration. D'autre part cette année, comme tous les trois ans, le vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration s'est achevé avant la réunion et ses résultats ont été proclamés par le Président du Bureau électoral à l'issue de la réunion.

Participaient également à cette réunion les représentants de la Commission dont les services gèrent les intérêts des pensionnés. Le PMO était représenté par son nouveau directeur Marc Lemaître accompagné par G Sconamiglio, chef de l'unité « Assurance maladie et accidents », et par B Fétélian, chef de l'unité « Pensions ». La DG Ressources Humaines était représentée par Mme Monique Théâtre. M Lemaître et Mme Théâtre ont exposé les derniers développements de la politique suivie par leurs services vis-à-vis des pensionnés et répondu aux questions de l'auditoire.

Rapport d'activité du Président

Le Président André Vanhaeverbeke a tout d'abord souligné le développement continu de la Section qui compte désormais 3.800 membres de 22 nationalités différentes puis il a passé en revue les fonctions principales assumées par la Section. Dans le domaine social, la solidarité en action, le groupe des bénévoles sociaux, sous la responsabilité de Philippe Loir continue à s'étoffer. Il comporte 30 membres qui suivent les cas d'une centaine de personnes en difficulté en partenariat

avec les services sociaux de la Commission. L'activité de ce groupe social trouve son complément dans les propositions de maisons de repos provenant des recherches effectuées par Ian Collisson pour détecter des maisons de repos correspondant à nos critères dans la région bruxelloise. Pour inciter nos membres à rester actifs, Thérèse Detiffe et Yvette Demory leur proposent des spectacles, des visites de musée ainsi que des voyages qui rencontrent toujours un beau succès auprès de centaines de nos membres.

Dans le domaine de la communication, l'Ecrin, sous la responsabilité de Jean-Bernard Quicheron apporte de manière agréable quatre fois par an aux membres de la Section des informations européennes et des thèmes de réflexion. Depuis l'année dernière une série de rencontres/discussions sur des thèmes européens ou plus généraux sont proposées mensuellement aux membres et attirent un public nombreux.

Enfin le dossier de la valorisation de l'expérience des anciens a fait un progrès décisif sur le plan réglementaire et peut être mis en œuvre. Dans le domaine plus spécifique du Statut et des rémunérations et pensions, Ludwig Schubert a rappelé l'action de l'AIACE qui a permis aux pensionnés de sauvegarder l'essentiel des droits acquis de notre régime de pension (y compris le fonds de pension « notionnel ») et de ne pas trop souffrir de la volonté du Conseil de réduire les rémunérations et pensions dans la fonction publique européenne.

Toutefois, l'adaptation insuffisante, voire le blocage des rémunérations et pensions entre 2010 et 2014, se résumera en une perte définitive de pouvoir d'achat d'environ 10%.

La nouvelle Méthode (automatique !) d'adaptation des rémunérations et pensions s'appliquera en 2015 à partir de ce niveau de pouvoir d'achat réduit.

Il faut également signaler pour le regretter dans les dernières discussions sur l'adaptation 2011 (0,0%) et 2012 (0,8%) des rémunérations et pensions une absence de dialogue formel et d'informations officielles de la part de la Commission, du Conseil et du Parlement au mépris des accords de dialogue et de concertation existant avec la Commission et le Conseil. Ce refus d'information et de dialogue des trois instances est également en contradiction flagrante avec les articles 27 et 28 de la « Charte des droits de l'homme » !

C'est Pierre Blanchard qui a pris la parole pour réagir sur la situation des rémunérations et de la Caisse maladie. Il a souligné vigoureusement que pour la première fois depuis 42 ans la Commission s'était reniée dans son alliance avec le personnel en faisant des propositions non justifiées objectivement en matière d'adaptation des rémunérations pensions alors que le PE de son côté avait bâclé l'examen du dossier pour pouvoir en terminer avant les élections.

Sur le déficit du RCAM, il s'indigne de ce que les remboursements aient été changés sans que les règles n'aient été modifiées préalablement, notamment pour la reconnaissance de la « maladie grave ». Il constate que le Fonds de réserve qui finance les déficits actuels a été créé grâce aux cotisations de ceux qui sont maintenant en pension et que ce n'est pas à eux, ni aux jeunes générations, de subir le contrecoup d'une politique restrictive.

Interventions de représentants de la Commission

Marc Lemaître, directeur du PMO, souligne l'augmentation inéluctable du nombre des pensionnés dans la Fonction publique européenne. Il a déjà dépassé les 20.000 en 2014 et pourrait ne pas être loin du nombre des actifs vers 2030 alors que le nombre de ces derniers va se stabiliser. Ce vieillissement de la population entraîne l'augmentation des frais de maladie notamment ceux liés à la dépendance. Il estime que les nouvelles procédures pour améliorer le service, notamment le RCAM en ligne, permettent de rembourser à un rythme plus rapide malgré l'augmentation de 5% par an du nombre des demandes. Contrairement à ce qu'il a entendu, il estime que le régime de remboursement actuel depuis les nouvelles DGE de 2007 est plus généreux que par le passé et qu'il a permis de prendre en compte des dépenses en expansion rapide qui n'existaient pas avant, comme la dépendance. Aux nombreuses questions de la salle concernant le RCAM en ligne il affirme que cette procédure informatique n'est pas obligatoire et que les déclarations et décomptes sur papier continueront.

Il reconnaît une défaillance du PMO concernant les informations téléphoniques mais estime que la modernisation en cours permettra de dégager des effectifs pour cette tâche. Monique Théâtre pour la DG HR détaille l'accord concernant la valorisation de l'expertise des anciens. Il s'agit d'avoir recours à d'anciens fonctionnaires volontaires sur une base non rémunérée pour des tâches spécifiques dans les différentes DG. Ces volontaires sont couverts par une assurance et perçoivent des remboursements de frais. Ils doivent respecter un code de conduite notamment en matière de conflit d'intérêts. Les Directions Générales ont été invitées à identifier les fonctions à couvrir. Une sensibilisation des jeunes pensionnés pourrait être faite pendant les séminaires de préparation à la retraite.

Après que l'AG ait donné quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion et approuvé le projet de budget pour 2014, le président du bureau électoral a proclamé le résultat des élections pour le nouveau Conseil d'Administration■

Résultats des élections du nouveau conseil d'administration du 14 mars 2014

Nombre d'électeurs	3.862
Nombre de votants	1.092
Nombre de bulletins nuls ou non conformes	10
Nombre de votes valables	1.082
Votes exprimés	9.695

Par rapport à 2011, le nombre d'électeurs est passé de 34,1% à 28% des membres, tandis que la moyenne des votes exprimés est passée de 8,6 à 9.

Ont été élus membres titulaires :

1. Ludwig Schubert	871 voix
2. Pierre Blanchard	732 voix
3. Philippe Loir	660 voix
4. Dominique Deshayes	656 voix
5. Thérèse Detiffe	603 voix
6. Yvette Demory	588 voix
7. Jeannine Franchomme	556 voix
8. Gilbert Lybaert	553 voix
9. André Vanhaeverbeke	492 voix

Ont été élus membres suppléants :

10. Raffaella Longoni	465 voix
11. Jean-Bernard Quicheron	465 voix
12. Eliane Van Tilborg	446 voix
13. Joseph Szeles	415 voix
14. Michel Foucault	408 voix

Réunion constitutive du Conseil d'Administration

Le 7 mars s'est tenue, avec les membres titulaires et les membres suppléants, la réunion constitutive du nouveau CA sous la présidence du doyen d'âge, Philippe Loir. Elle a débuté par un rappel du Statut de la Section Belgique selon lequel seuls les membres titulaires ont droit de vote.



Le CA a désigné par vote secret :

Présidente :

Raffaella Longoni

Vice-Présidents

Ludwig Schubert
et Philippe Loir

Représentants au sein du CA International :

Raffaella Longoni, suppléant : Philippe Loir
Ludwig Schubert, suppléant : Pierre Blanchard
Secrétaire : Yvette Demory
Trésorier : Gilbert Lybaert



L'adaptation des rémunérations et pensions pour 2011 et 2012. Un bilan presque définitif

1. Conformément à la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions, la Commission avait proposé en 2011 et en 2012 une adaptation nominale de 1,7% pour chacune de ces années. Le fait qu'il y avait le même chiffre pour ces deux années, était une pure coïncidence.

Le Conseil avait demandé, pour ces deux années, l'application de la clause d'exception de la Méthode (art.10, annexe XI du Statut): «En cas de détérioration grave et soudaine de la situation économique et sociale à l'intérieur de l'Union, évaluée à la lumière de données objectives fournies à cet égard par la Commission, celle-ci présente des propositions appropriées au Parlement et au Conseil, qui statuent selon la procédure prévue à l'article 336 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE)». Dans plusieurs rapports, pour chacune de ces années, la Commission avait démontré que les critères de cette clause d'exception n'étaient pas remplis. Cette constatation était d'autant plus justifiée que les adaptations de 1,7% en nominal impliquaient une détérioration du pouvoir d'achat de 1,8% en 2011 et de 1,1% en 2012 suite à des taux d'inflation nettement plus élevés que l'adaptation nominale de 1,7% proposée pour chacune de ces deux années. La Méthode reflétait donc bien l'évolution économique et sociale peu favorable dans l'UE !

En dépit de ces arguments objectifs, le Conseil n'a pas accepté ni la proposition pour 2011, ni celle pour 2012. La Commission, dans chacun de ces cas a introduit des recours devant la Cour de justice européenne.

Contrairement à l'attente générale et contrairement aux conclusions de l'avocat général du 12 septembre 2013, la Cour de Justice, dans son arrêt du 19 novembre 2013 concernant l'adaptation pour l'année 2011, a donné raison au Conseil en ce qui concerne la procédure de décision, mais sans se prononcer sur le fond. En particulier, la Cour n'a pas examiné la question de savoir si la Méthode tenait déjà compte de manière correcte de l'évolution de la situation économique et sociale. Elle a accordé à la Commission «une marge d'appréciation propre quant au contenu» d'une nouvelle proposition fondée sur la clause d'exception de la Méthode et à décider en commun par le Parlement et le Conseil conformément aux articles 336 et 294 TFUE.

2. Après une certaine hésitation, la Commission a pris l'option d'une nouvelle proposition non seulement pour l'année 2011 mais aussi pour l'année 2012. De cette manière elle voulait résoudre en même temps le litige concernant l'année 2012. Toutefois, elle a ainsi abandonné de faire valoir l'argument que ce n'est pas très logique de prétendre que la « crise » soit « soudaine » deux ans de suite !



Ludwig Schubert

En ce qui concerne le contenu de ces nouvelles propositions, il y avait apparemment une discussion interne à la Commission. En effet, il y avait 2 options : l'option de rester fidèle à ses rapports sur la clause d'exception tout en respectant l'arrêt de la Cour. Cet arrêt n'avait pas interdit, de proposer de nouveau pour chacune des deux années le chiffre de 1,7% tout en mettant en évidence que ce chiffre tenait déjà clairement compte de l'évolution de la situation économique et sociale de la même manière que les Etats membres l'avaient prise en compte pour leurs propres services publics (pouvoir d'achat 2011: -1,8% et 2012: -1,1%).

Dans le même esprit, la Commission aurait pu s'inspirer par la nouvelle Méthode décidée par le Parlement et le Conseil lors de la dernière révision du Statut. Ceci aurait impliqué une adaptation nominale de 1,4% pour 2011 et de 1,2% pour 2012. Dans les deux cas, dans un esprit de compromis, on aurait pu faire varier les dates d'effet, sans pour autant abandonner, pour les adaptations futures, le niveau correspondant à l'application du « principe du parallélisme »

Avec ces deux options, la Commission aurait poursuivi la tradition établie depuis 1972 que les propositions de la Commission en matière de rémunérations et pensions se fondaient toujours sur des données objectives qui reflétaient l'évolution dans les pays membres.

Par contre, avec sa proposition du 10 décembre 2013 la Commission a rompu avec cette longue tradition. Apparemment pour «amadouer le Conseil» elle a proposé pour chacune des deux années le chiffre «politique» de 0,9%. Ce chiffre ne repose sur aucun fondement objectif ! Ainsi, elle a abandonné également les deux arguments de poids, celui que la Méthode a déjà reflété l'évolution de la situation économique et sociale et celui qu'il n'est pas très logique qu'une détérioration soudaine se produise deux années de suite.

Depuis que la Commission a communiqué, le 9 décembre 2013, aux représentants du personnel actif et ancien (AIACE) son intention de faire cette proposition de «deux fois 0,9%» aucun dialogue formel n'a eu lieu et aucune information officielle n'a été fournie jusqu'à la communication du « compromis final » aujourd'hui, le 7 mars 2014. Ceci concerne aussi bien la Commission que le Conseil et le Parlement. Entre ces deux dates, les informations ont dû être obtenues par des contacts informels et officieux.

3. Le Parlement, encore en décembre 2013, a accepté la proposition de la Commission comme base de négociation avec le Conseil et a nommé sa délégation pour le «Trilogue» informel entre Commission, Parlement et Conseil. Ce «Trilogue» devait servir à raccourcir la procédure lourde de codécision de l'article 294 du TFUE (1ère lecture, 2ème lecture, conciliation et 3ème lecture).



Le Comité des représentants permanents des pays membres (Coreper) a essayé, dans plusieurs réunions sans résultat, de formuler un mandat de négociation du Conseil pour le «Trilogue». Mais chaque fois la position inacceptable de 0,0% pour 2011 et 0,0% pour 2012 restait dominante!

Ceci montre bien que l'option de la Commission «d'amaigrir le Conseil» n'était pas payante! (Il y a un proverbe allemand qui dit «elle a tendu le petit doigt et il a pris la main entière!»).

Finalement, le 28 février 2014 un «papier de compromis» a été discuté. Il contenait pour 2011 le chiffre de 0,0% et pour 2012, entre parenthèses, le chiffre de (0,8%). Durant le « Trilogue » du mardi 4 mars, les représentants de la Commission et du Parlement se sont résignés à accepter pour 2011 le chiffre de 0,0% et pour 2012 le chiffre de 0,8%. Le vendredi 7 mars 2014, la présidence hellénique du Conseil a pu constater au Coreper, une majorité qualifiée au Conseil pour adopter cette solution.

Ce « compromis final » devra encore être confirmé formellement par les trois Institutions avant d'être publié au Journal officiel. Il semble que la Commission juridique du Parlement devrait le confirmer lundi prochain et le Parlement, en réunion plénière, mardi, le 11 mars 2014. Commission et Conseil devraient suivre dans les jours suivants.

4. En conclusion, ce compromis minimaliste met, une fois de plus, en évidence l'hostilité de délégations importantes au Conseil vis-à-vis du Service public européen et la faiblesse de la Commission à défendre ce service public. Aussi la position de négociation du Parlement vis-à-vis du Conseil était-elle affaiblie dans cette période de fin de législature.

Ce compromis conduit à un blocage approximatif des rémunérations et pensions pendant cinq années: 2010: +0,1%, 2011: 0,0%, 2012: 0,8% et 2013 et 2014 sans adaptation suite aux décisions liées à la révision du Statut de 2014. Pendant ces cinq années la hausse du coût de la vie en Belgique est estimée à environ 11% et notre perte de pouvoir d'achat à environ 10%. Ce n'est seulement en 2015 que la nouvelle Méthode automatique entrera en vigueur. Elle s'appliquera alors à partir du niveau de pouvoir d'achat diminué d'environ 10%, perte qui se prolongera ainsi de manière indéfinie à l'avenir !

Un dernier point mérite encore d'être souligné. L'absence d'information officielle et de dialogue formel depuis la proposition de la Commission du 10 décembre 2013 jusqu'à ce 7 mars 2014 est un mépris des accords de dialogue et de concertation existant avec la Commission et le Conseil. En plus, les trois institutions, Commission, Conseil et Parlement se trouvent ainsi en contradiction avec la «Charte européenne des droits fondamentaux». Cette Charte, via l'article 6 du Traité sur l'Union européenne, fait partie des Traités européens. Dans ses articles 27 et 28, cette Charte garantit explicitement le droit à l'information et à la négociation dans les relations professionnelles dans l'Union européenne! Faut-il en conclure que ce droit européen ne s'applique que si les syndicats établissent un « rapport de force approprié » ? ■

COHÉSION soutien générosité secours dons partage esprit bénévolat



Philippe Loir

L'AIACE fédère les bonnes volontés

L'AIACE Belgique a offert le 13 février un cocktail aux nombreux bénévoles qui, de près ou de loin, font vivre ses activités. Le président André Vanhaeverbeke a chaleureusement remercié tous ceux et celles sans qui l'AIACE ne pourrait pas exister et qui permettent aux impulsions du Conseil d'Administration de se concrétiser.

Il est encourageant de constater que l'AIACE attire chaque année de nouvelles bonnes volontés parmi les jeunes pensionnés de toutes les Institutions. C'est le signe que notre organisation suscite la confiance et qu'elle est à même de proposer à tous, quelques soient leur âge et leur carrière passée, des activités et des responsabilités dans lesquelles ils peuvent être utiles et s'épanouir.

Ce sont actuellement, en plus des membres élus du Conseil d'Administration, une cinquantaine de pensionnés qui donnent toute l'année de leur temps, de leur énergie et de leurs talents à l'AIACE.

Les plus visibles sont la quinzaine de bénévoles qui assurent toutes les matinées le fonctionnement quotidien du secrétariat. Il faut souligner que c'est un des grands atouts du secrétariat d'être ouvert tous les matins des jours ouvrables au 29 de la rue de la Science. L'accueil téléphonique, assuré par notre permanente Karine et des bénévoles, est une garantie de sécurité pour tous, plus spécialement pour les pensionnés en difficulté. Les tâches sont diversifiées : gestion des finances et du fichier des membres, organisation des voyages et des visites qui touchent en moyenne mille personnes par an, accueil personnalisé des visiteurs, aide aux relations avec la caisse maladie... les multiples activités des bénévoles du secrétariat sont la vitrine souriante de l'AIACE.

L'aide aux personnes en difficulté est une grande consommatrice de bonnes volontés. Les enquêtes périodiques de la Commission auprès des pensionnés, les appels directs auprès du secrétariat permettent de détecter de mieux en mieux nos collègues en difficulté. A présent une centaine d'entre eux sont sur nos listes. Ils sont confiés à une trentaine de bénévoles, qui en partenariat avec les Services Sociaux, leur portent assistance. Ces bénévoles ne restent pas isolés face à ceux qu'ils assistent ; des formations, des échanges d'information lors de réunions communes en présence des assistants sociaux leur permettent d'échanger les bonnes pratiques pour faire face aux situations difficiles qu'ils peuvent rencontrer. Cette activité est appelée à se développer au fur et à mesure qu'elle est mieux connue et que nos anciens avancent en âge. Elle continuera à faire appel à l'esprit de solidarité de nouveaux bénévoles dont toutes les candidatures sont bienvenues.

Le Comité de rédaction de l'Ecrin qui assure la visibilité de la section Belgique comporte six bénévoles dont certains portent une double ou triple casquette. Son domaine fait appel aux qualités d'écriture et de réflexion des bénévoles avec le sens de la communication au service des pensionnés et de l'idéal européen.

Toutes ces activités bénévoles se passent dans un monde sans structures hiérarchiques où il n'y a pas de « chef » qui commande ou de plan de carrière qui stimule les ambitions, et pourtant, ça marche, les actions sont menées à bien, les objectifs atteints ! Alors, les bénévoles sont-ils des anges ou de grands sages ? Non, pas plus que les autres pensionnés ; ils ont eux aussi leur caractère, parfois ombrageux, leur susceptibilité, leurs faiblesses et leurs désirs.



Mais leur force est de croire en ce qu'ils font et de n'y être contraints par personne. Cela leur donne souplesse et détachement vis-à-vis des critiques. Ils peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes sans crainte d'une hiérarchie tatillonne. Ils peuvent débrider leur imagination et réaliser ce qu'ils n'ont peut-être pas pu faire dans leur vie professionnelle.

Les bénévoles ne sont pas seulement des êtres généreux, car s'ils donnent, ils reçoivent en retour : rester en contact amical avec d'anciens collègues n'est pas rien, avoir une activité qui les mobilise et les tient en éveil est vital pour beaucoup de pensionnés. Et, en prime, ils peuvent être satisfaits du résultat de leurs actions : organiser de beaux voyages qui enchantent les participants, secourir des collègues qui ouvrent leur cœur, publier un Ecrin plaisant et stimulant, renseigner et rassurer des visiteurs... On comprend que l'AIACE continue à attirer.

Liste des bénévoles du Secrétariat

Diane Rijke, Liselotte Schulthess, Susan Denton, Maria Teresa Petrillo, Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez, Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli, Norbert Vogel, Thérèse De Smedt.

Liste des bénévoles d'aide sociale

Edith Belewsky, Ida Biasutto, Paul Bourdeaux, Daniel Bruninckx, Marcello Burattini, Héléne Chelmis, Paolo Clarotti, Alice Copette, Marie-Thérèse De Smedt, Susan Denton, Jean-Pierre Dubois, Helga Hemrich, Daniel Germain, Geoffrey Goldie, Gisèle Jansen, Maria Jonckheer-Cosentino, Emilienne Lamon, Philippe Loir, Esteban Lozano Dominguez, Adèle Lucaroni, Elizabeth Mc Donnel, Emma Pasquarelli, Maria del Carmen Perez, Sibylle Reinhardt, Monika Schaffert, Robert Schochaert, Anneke Ten Geuzendam, Eleni Tsantekidou-Borg, Adèle Verona, Norbert Vogel, Nadine Wraith.

Liste des bénévoles du Comité de rédaction de l'Ecrin

Yvette Demory, Jean-Pierre Dubois, Daniel Guggenbühl, Philippe Loir, Joao Mateus-Tique, Jean-Bernard Quicheron, Ludwig Schubert. ■

MOTIVATION humanitaire ité aide ASSOCIATION mit

Voyage

Il reste des places pour les activités culturelles ci-dessous présentées par la section Belgique pour 2014

La Croatie et le Monténégro du 28 mai au 07 juin 2014



PRIX par personne (calculé sur la participation de 30 voyageurs):

2.225,00€ par personne en chambre double,

2.625,00€ par personne en chambre single.

Le musée Van Buuren et son jardin , le 24 juin 2014



Durée de la visite : +/- 2 heures.

Lieu : avenue Léo Errera, 41, 1180 Bruxelles.

Délai d'inscription : le 24 mai 2014.

Prix par personne 9,50 €

Grande Croisière Côtière du 31 juillet au 07 août 2014



DUBROVNIK - BARI - CORFOU - TARANTO - MESSINE - SYRACUSE

à bord du ms «La Belle de l'Adriatique»

PRIX PAR PERSONNE (au premier pont): à partir de 1739 €

Questions Européennes



Le Conseil européen : un plus pour l'Europe ?

Tous les quelques mois, en général le jeudi, une agitation particulière gagne le quartier européen de Bruxelles, des manifestants crient leurs revendications derrière les barbelés dressés par les forces de l'ordre autour du Juste Lipse, les eurocrates doivent montrer patte blanche pour avoir accès à leurs bureaux, les journalistes de la presse et de la télévision affluent de tous les horizons : le Conseil européen, communément appelé Sommet européen, se réunit près du Rond-Point Schuman. En 2015, il prendra ses quartiers dans cette curieuse « Lanterne » en forme d'œuf entourée d'un gigantesque cube en verre que vous avez pu découvrir dans l'article de Philippe Loir de notre numéro 65 et qui est en cours d'achèvement.

Nous ne vous ferons pas l'injure de penser que vous êtes incapables de vous y retrouver dans toutes ces institutions européennes portant le nom de « Conseil », mais le commun des mortels peut avoir du mal à les distinguer. Le plus ancien de ces cénacles est le *Conseil de l'Europe* qui, avec ses 47 Etats membres, n'est pas une institution de l'Union européenne et qui œuvre essentiellement pour la démocratie et les droits de l'homme. Puis il y a le *Conseil de l'Union européenne*, autrement dit le Conseil des ministres, organe législatif de l'Union aux côtés du Parlement européen. Il est présidé tous les six mois par un Etat membre et réunit

les différents ministres « sectoriels » : il prend l'essentiel de ses décisions à la majorité qualifiée selon ce qu'on appelle la « méthode communautaire », d'inspiration supranationale, aux termes de laquelle la Commission a le monopole du droit d'initiative pour les matières dans lesquelles l'Union possède une compétence propre. Le conseil Affaires étrangères échappe néanmoins à la présidence tournante puisqu'il est présidé par le Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Pour les partisans d'une Europe plus intégrée, la Commission apparaît toujours comme la préfiguration d'un véritable gouvernement européen. Les choses ont cependant évolué différemment. Au lieu d'un renforcement de la Commission, on a assisté, au fil des décennies, à l'émergence du *Conseil européen*, nouveau-venu sur la scène institutionnelle européenne, dont on a pu se demander s'il n'allait pas rogner les compétences de la Commission. Mis en place initialement, en 1974, suite à une initiative du président français Valéry Giscard d'Estaing et du chancelier allemand Helmut Schmidt, il a reçu un statut officiel avec le traité de Maastricht en 1992 pour devenir, en 2009 avec le traité de Lisbonne, une des sept institutions officielles de l'Union européenne. D'une périodicité de trois réunions par an au cours de la décennie 90 on est passé à plus de cinq ou six réunions par an dans les années 2000, à quoi se sont ajoutés des sommets spéciaux sur des sujets spécifiques. En 2012, le président François Hollande proposa même un rythme mensuel, tout au moins pour les chefs d'Etat ou de gou-



Daniel Guggenbühl

vernement des membres de la zone euro. Bruxelles est devenu le lieu de réunion de ces sommets, à l'exception de réunions informelles, ce qui a encore renforcé le statut de « capitale » européenne de cette ville.

Si la Commission n'est pas devenue le gouvernement européen, est-ce le Conseil européen qui s'est approprié cette prérogative ? La réponse doit être nuancée. Bien qu'il réunisse les chefs d'Etat ou de gouvernement, flanqués du président de la Commission et du Haut Représentant, et bien qu'il ait un président « stable » doté d'un mandat de deux ans et demi renouvelable une fois, il ne peut pas adopter de textes législatifs et prend normalement ses décisions par consensus. Son rôle est de définir les orientations générales et les priorités politiques de l'Union européenne.

Le fait est que, avec le traité de Maastricht, les matières nouvelles à traiter au niveau de l'Union européenne, gouvernance économique, politique étrangère et de sécurité ainsi que justice et affaires intérieures, n'ont pas été attribuées aux institutions travaillant selon la méthode communautaire mais ont été réservées à la coordination intergouvernementale et se sont donc retrouvées dans le giron du Conseil européen, accentuant le mouvement vers un fonctionnement plus intergouvernemental de l'Union européenne. Cette tendance s'est poursuivie au fil des années. Ainsi, par exemple, le Conseil européen s'est accordé un rôle primordial dans la gestion du Pacte pour la stabilité et la croissance et il a institué lui-même l'Eurogroupe. Son président « permanent » va jusqu'à

présider l'Eurogroupe lorsque les deux organes siègent au cours de la même période. On estime que les questions ressortissant à la gouvernance économique occupent plus de la moitié des délibérations du Conseil européen, suivies par celles concernant la politique étrangère.

Dans son discours devant le Collège d'Europe de Bruges en 2010, la chancelière allemande Angela Merkel préconisait un « mélange » de la méthode communautaire et de la procédure de coordination. Avec la montée en puissance du Conseil européen, cette idée est d'ores et déjà devenue réalité. Peut-on dès lors parler d'une lutte pour le pouvoir entre le Conseil européen et la Commission, voire d'une régression du rôle de cette dernière ? Il est certain que l'Union ne se dirige pas vers davantage de fédéralisme, au grand dam des tenants d'une Europe de ce type. L'Union se prive-t-elle ainsi des moyens d'être plus forte et plus présente sur la scène internationale ? Cette question reste ouverte. Il nous semble que le Conseil européen a progressivement pris possession des matières qui lui ont été conférées, sans nécessairement chercher à dépouiller la Commission de ce qui a été traditionnellement son domaine propre. C'est lui qui s'est renforcé, non la Commission, mais celle-ci n'a pas été affaiblie. Cette relative « retenue » du Conseil européen doit sans doute aussi quelque chose au style tout en souplesse et en discrétion de son président actuel, Herman Van Rompuy. Quoi qu'il en soit, il est trop tôt pour évaluer quel sera, au final, l'impact de ce rééquilibrage sur l'intégration européenne. ■



L'Ukraine, la Russie et l'Europe

Les événements récents ont remis en avant plan la question de l'avenir européen de l'Ukraine. Ayant passé quelques années dans ce pays magnifique, je peux essayer d'en rappeler quelques « éléments fondamentaux », toujours valables aujourd'hui. La vocation européenne tout d'abord. Depuis l'indépendance, la grande priorité de la politique étrangère de l'Ukraine a été de faire reconnaître une « vocation » d'adhérer à l'UE, avec l'appui de l'ensemble de sa population tant à l'Est qu'à l'Ouest. Avec, pendant longtemps, un nihil obstat russe qui refusait certes le rapprochement avec l'Otan mais acceptait le principe d'une adhésion à l'Europe. Ambitionner que, grâce à l'adhésion, l'Ukraine pourrait devenir une deuxième Pologne était donc un objectif national partagé même par Mr. Ianoukovitch.

Le refus récent par ce dernier des accords de libre-échange avec l'UE n'était pas idéologique mais conjoncturel. Dans la crise économique profonde que traverse le pays, l'offre européenne, puisque ne pouvant produire d'effets que dans le moyen et long terme, ne faisait pas le poids face aux apports comptants de la Russie. Evidemment, le chantage politique qui les accompagnait, inacceptable pour les nationalistes ukrainiens, a été la goutte faisant déborder le vase dans un contexte de mal-gouvernance et de corruption généralisées. Mais il importe de souligner que malgré leur plus grande proximité culturelle, les russophones ne voudraient pas d'une intégration à la Russie. Ils se sentent avant tout ukrainiens (sauf en Crimée). Unité qui risque néanmoins d'être ébranlée, si le nouveau pouvoir, fortement influencé par l'Ukraine nationaliste dont les sentiments anti-russes sont virulents tant en termes politiques que culturels, ne respecte pas la culture des minorités russophones. A cet égard, il a mal commencé, par un signal politique consistant à priver la langue russe de son statut de langue nationale.



André Vanhaeverbeke

Il ne semble pas s'être souvenu que sa voisine russe, certes appauvrie, est toujours une grande puissance mondiale, non seulement en termes militaires, mais aussi par son potentiel économique qui lui donne un pouvoir de négociation considérable, notamment en termes d'énergies, sur son ancien empire mais aussi sur l'UE. C'est ainsi qu'elle s'arroge le droit de contrôler son « étranger proche », sous prétexte notamment de protéger les minorités russophones qui s'y trouvent. C'est une réalité qu'il vaut mieux ne pas ignorer, et la sagesse veut de ne pas brandir de chiffon rouge devant un tel mastodonte soucieux de montrer ses muscles. La Géorgie l'avait fait et l'avait payé fort cher !

D'autant que personne à l'Occident, n'est prêt à « mourir » par exemple pour la Crimée. Et ce ne sont pas des sanctions qui y changeront grand chose dans l'immédiat, sauf à « repousser la Russie dans son bunker », ce qui n'est pas souhaitable à terme, compte tenu de sa capacité de nuisance. Il faut donc apaiser le « grand frère » ; en lui faisant apparaître que la marche de l'Ukraine vers l'Europe, qui sera d'ailleurs nécessairement longue, ne se fera pas à son détriment. Il faut à cet effet que l'Ukraine mette en évidence sa réalité de « borderland », de trait d'union entre deux

grands ensembles, préservant les liens profonds avec la Russie. L'Europe pourrait y aider en redynamisant le « Pacte stratégique » ébauché avec cette dernière, et en faisant miroiter ses possibilités d'évolution vers l'équivalent d'un « Espace Economique Européen », ou toute autre forme de partenariat privilégié. Ainsi, une marche commune vers l'Europe reprendrait corps, certes avec des finalités différentes, recherchant la compatibilité des systèmes économiques et commerciaux et les convergences politiques et économiques.

En conclusion, les fondamentaux de l'Ukraine, tant internes qu'externes, ne devraient pas conduire mécaniquement à son éclatement. Il est des voies de négociation et de conciliation possibles, amenant notamment la Russie à ne pas abuser de rapports de force qui lui sont pourtant très favorables. Mais ce sera surtout à l'Ukraine de se prendre en mains, de réformer sa démocratie, de relever son économie sinistrée, depuis la rupture de l'Union Soviétique. Elle recréerait ainsi, petit à petit, des marges de manœuvre vis à vis de ses voisins. Et il faut espérer que l'Europe l'y aidera moins frileusement que dans le passé, et que la Russie comprendra qu'il y va de ses intérêts propres. ■



Aux Urnes !

Bemerkungen zu den Europawahlen am 25. Mai 2014

390 Millionen wahlberechtigte Unionsbürger - und damit wir alle - sind aufgerufen, vom 23. bis 25. Mai unsere 751 Abgeordneten zum Europäischen Parlament für die nächsten fünf Jahre zu wählen. Je größer die Wahlbeteiligung, umso größer die Legitimation und damit das Gewicht des Parlaments, das an den meisten wichtigen Entscheidungen der EU mitwirkt.

Eine solche wichtige Entscheidung, die den Weg zur Urne besonders attraktiv macht, steht gleich nach dem Zusammentritt des neuen Parlaments an: die Wahl des Kommissionspräsidenten. Eine bedeutende Neuerung des Lissabonvertrages (Artikel 17 Abs.7 EUV) sieht nämlich vor, daß der Präsident der Kommission nicht mehr vom Europäischen Rat ernannt, sondern auf dessen Vorschlag vom Europäischen Parlament mit der Mehrheit seiner Mitglieder gewählt wird. Bei seinem Vorschlag muß der Europäische Rat das Ergebnis der Wahlen zum Parlament berücksichtigen.

Diese Situation haben sich die Fraktionen des Parlaments zu Nutze gemacht und vereinbart, daß sie schon für die Parlamentswahl selbst jeweils Kandidaten für das Amt des Kommissionspräsidenten aufstellen. So soll der Wähler schon bei seiner Stimmabgabe für die Abgeordneten einer bestimmten Partei mit darüber entscheiden können, wer künftiger Kommissionspräsident wird. Damit rückt die EU für den Wähler ein Stück weiter aus der Anonymität heraus.

Dabei darf man sich nicht verwirren lassen. Nur in jeweils einem der 28 Mitgliedstaaten wird man diese Kandidaten auf den nationalen Wahllisten finden. So werden etwa Martin Schulz in Deutschland die Liste der SPD und Guy Verhofstadt in Belgien die Liste der flämischen Liberalen anführen. Aber in den anderen Mitgliedstaaten weiß man, daß man mit den Abgeordneten einer bestimmtem Partei sozusagen Wahlmänner/frauen wählt, die bei der Wahl des Kommissionspräsidenten im EP für einen Kandidaten der betreffenden Couleur stimmen werden.

Wie sich im EP die Mehrheit der Mitglieder für einen der Kandidaten bilden wird, ist schwer vorherzusehen. Die Fraktionen gehen nicht einheitlich vor. Die Fraktion der Europäischen Volkspartei (PPP) wird mehrere Kandidaten für das Amt des Kommissionspräsidenten benennen. Einer davon ist der frühere Premierminister von Letland, Valdis Dombrowskis. Auch die Grünen (Verts/ALE) haben zwei Kandidaten, José Bové aus Südfrankreich und –als Kandidatin– Ska Keller aus Brandenburg. Anders sieht es bei den Sozialisten und Demokraten (S&D) aus, für die Martin Schulz der einzige Spitzenkandidat ist, der am 1. März in Rom als solcher bestimmt werden soll. Bei der Allianz der Demokraten und Liberalen (ADLE) gibt es zwar zwei Spitzenkandidaten, aber Guy Verhofstadt kandidiert als einziger für das Amt des Kommissionspräsidenten. Für die Vereinigten Linken (GUE/NGL) ist Gabriele Zimmer zu nennen. Die Kandidaten der größeren dieser fünf Fraktionen können sich eine gewisse Chance ausrechnen, eine Mehrheits-Koalition von mindestens 376 Abgeordneten hinter sich zu bringen. Im scheidenden Parlament hatten die PPP 257 Sitze, die P&S 194, die ADLE 85, die Verts/ALE 56 und die GUE/NGL 35. Selbst wenn die ultrarechten Europagegner im nächsten EP stärker als bisher vertreten sein sollten, ist doch damit zu rechnen, daß die erwähnten europafreundlichen Parteifamilien die entscheidende Mehrheit bilden können.



Jürgen Erdmenger

In jedem Fall ist eine hohe Wahlbeteiligung zu wünschen. Das letzte Mal waren es nur 43%. Denn die Erfahrung lehrt, daß die Gegner eher zur Wahl gehen als die Befürworter. Das sollten die Wohlgesonnenen unter uns Alteuropäern sich zu Herzen nehmen. Dabei wird uns die Entscheidung sicherlich dadurch leichter gemacht, daß alle genannten Partiefamilien in ihren Wahlprogrammen Reformen versprechen, die beim gegenwärtigen Stand des Integrationsprozesses dringend erforderlich sind (Banken- und Schuldenkrise, Klimawandel, soziale Fragen, die aus der Freizügigkeit entstehen, außen- und verteidigungspolitische Herausforderungen etc, etc.).

Wo und wie können wir wählen? Als Unionsbürger können wir unabhängig von unserer nationalen Staatsbürgerschaft an unserem Wohnsitz nach den dort geltenden nationalen Vorschriften die dort zur Wahl stehenden Kandidaten wählen. Dabei gilt natürlich das oben über die Spitzenkandidaten Gesagte. Für diese Wahl am Wohnsitz müssen wir in das örtliche Wählerverzeichnis eingetragen sein. In Belgien ist das ohne große Umstände zu machen. Die belgische Innenministerin hat schon alle in Belgien lebenden Europäer auf diese Möglichkeit hingewiesen. Auch kümmern sich die Gemeinden selbst darum.

Wer lieber in dem Land wählt, aus dem er stammt, obwohl er dort nicht wohnt, kann das natürlich auch tun. So hat z.B. der deutsche Bundeswahlleiter auf seiner Website das Wahlrecht für Deutsche im Ausland bei der Europawahl 2014 im Einzelnen beschrieben www.bundeswahlleiter.de/. Es lohnt sich, dort hineinzuschauen. Und für die, die wieder in der ursprünglichen Heimat wohnen, gibt es sowieso kein Problem.

Also, es wird interessant.

Alles Gute für den Gang zur Wahlurne. ■

Résumé de l'article de Jürgen Erdmenger

Après avoir rappelé que 390 millions de citoyens de l'Union sont appelés à élire les 751 députés du prochain Parlement européen en mai 2014, J. Erdmenger souligne la nouveauté introduite par le traité de Lisbonne : le président de la Commission européenne est désormais élu par le Parlement sur proposition du Conseil européen, cette proposition devant tenir compte du résultat des élections. Aussi les groupes politiques du Parlement sont-ils convenus de présenter, chacun pour sa part, des candidats au poste de président de la Commission, permettant ainsi à l'électeur de contribuer à son niveau au choix ultérieur de ce président. L'article indique quels candidats ont été choisis par les différents groupes. Une forte participation électorale apparaît souhaitable, y compris de la part des « Européens de la première heure » que nous sommes, d'autant plus que les électeurs eurosceptiques se mobilisent généralement davantage que les europhiles. Le choix nous est facilité par la lecture des promesses électorales des grandes familles politiques concernant les grandes questions de l'intégration européenne. En tant que citoyens de l'Union européenne, nous pourrions, indépendamment de notre nationalité, voter dans le pays de résidence, par exemple en Belgique, selon les règles en vigueur dans ce pays, à moins que nous ne préférerions le cas échéant voter dans nos pays d'origine.

D.G.



Populisme, euroscepticisme et enjeux électoraux

Le Parlement Européen a lancé le 10 septembre 2013 à Strasbourg, une campagne d'information et de sensibilisation des électeurs européens, utilisant le slogan: « Réagir, Agir et Accomplir » avec l'objectif essentiel d'inverser une tendance à la baisse des taux de participation aux élections européennes depuis 1979. En effet, lors de ce premier scrutin on avait enregistré un taux de participation de 62% et 30 ans plus tard, en 2009, la participation à ces élections n'était déjà plus que de 42%.

La situation de crise que l'on continue à vivre en Europe n'est pas des plus propices pour freiner cette évolution, tout au contraire, le climat d'indifférence, voire de méfiance s'est aggravé un peu partout et la progression des partis populistes et eurosceptiques dans presque tous les Etats de l'Union est une réalité qui n'échappe à personne. Le problème qui se pose dès maintenant, dans le contexte d'une campagne électorale qui est déjà lancée, est de savoir s'il est encore temps de mettre en pratique, de manière urgente et coordonnée, une action de communication la plus proche possible des électeurs, utilisant pour cela des relais existants au niveau de la société civile, qui seraient disponibles et désireux de collaborer dans cette tâche d'information civique et de promotion d'un idéal européen de démocratie, de tolérance et de solidarité.

Sur le terrain, les hommes politiques les plus éclairés sont déjà convaincus que cette élection ne sera pas uniquement une bataille entre gauche et droite mais plus que cela, une lutte entre forces pro-européennes et eurosceptiques. Ceci étant, la meilleure façon de combattre son ennemi est de le connaître en profondeur pour mieux analyser ses forces et ses faiblesses.

À cet effet, il est possible d'identifier un ensemble de mouvements d'origines et idéologies diverses lesquels, pour l'instant, n'ont pas encore réussi à créer des alliances en vue de constituer un groupe représentatif au niveau du Parlement Européen. Pourtant, la situation peut changer de façon radicale, en cas d'accord pouvant faciliter une alliance entre le Front National Français et le Parti de la Liberté des Pays Bas car cela pourrait apparaître comme un précédent et un exemple pour d'autres alliances de même nature.

L'euroscepticisme est une attitude d'opposition ou de doute au sujet de l'intégration européenne, portant sur la viabilité du projet mais aussi sur son utilité, se plaçant presque toujours d'un point de vue national ou nationaliste et se construisant essentiellement sur la base de deux courants : le premier, disons le moins virulent, critique l'Europe pour son inefficacité à résoudre les problèmes les plus pressants des populations, le deuxième assume des aspects clairement europhobes, en niant aux institutions européennes une légitimité



João Mateus Tique

quelconque pour intervenir, même de façon partagée, dans les problèmes considérés en toute circonstance, comme relevant de la souveraineté nationale, culpabilisant finalement ce monstre mythique aux contours indéfinis, que l'on appelle Bruxelles, en lui attribuant tous les maux qui assaillent les nations européennes.

Le cas du Royaume-Uni mérite une attention particulière dans la mesure où le mouvement eurosceptique traverse l'ensemble des partis politiques et met en cause la permanence même du pays au sein de l'Union Européenne. Un référendum sera probablement organisé après les élections pour répondre à la question de savoir si les Britanniques désirent continuer à faire partie de l'Union. Pour le leader du parti nationaliste et europhobe UKIP, Nigel Farage, qui a été interviewé par le journal "El País" le 19 janvier, l'Union Européenne ne serait plus « qu'une érucation à la face de l'Histoire » (sic).

De toute façon, le populisme et l'euroscepticisme contre lesquels la lutte politique devra être engagée durant cette campagne et même après, ne sont pas des phénomènes purement intellectuels, mais plutôt des courants qui cherchent à trouver leur justification et leur raison d'être dans le mécontentement et la précarité sociale ; ceci explique pourquoi, à l'origine, la clientèle traditionnelle de ces mouvements qui était l'extrême droite xénophobe et eurosceptique, a cessé d'avoir une étiquette spécifique et continue aujourd'hui à progresser fortement au sein des milieux les plus

défavorisés qui constituaient il y a encore quelques années, le fonds de commerce des partis communistes et d'extrême gauche européens. Certains considèrent que l'évolution du populisme, qui progresse chaque jour davantage dans les pays de l'Union et paradoxalement chez ceux qui sont arrivés après le démantèlement du bloc soviétique, serait encore cette fois-ci, un phénomène d'une importance toute relative qui ne devrait pas influencer les résultats des prochaines élections du 25 mai. Ce n'est pas l'opinion d'un député européen ayant une large expérience de la vie politique au sein du PE, comme Cohn Bendit, pour qui le climat eurosceptique serait le grand obstacle à surmonter lors de cette campagne électorale.

Cohn Bendit a raison parce que, même avant le commencement de la campagne, on prévoyait déjà que l'UKIP (United Kingdom for Independence Party) pouvait obtenir plus de 20% des voix au niveau national. Heureusement, ce chiffre serait moins significatif au niveau européen et ceci dans la mesure où ce parti n'est pas intéressé à s'impliquer dans une politique de coopération ou d'alliance avec d'autres partis eurosceptiques européens, étant donné que sa perspective et ses ambitions sont exclusivement nationales.

Le remède, pour traiter l'ignorance et le fanatisme, se trouve dans la capacité d'informer, de dialoguer et de débattre avec tous ceux qui seraient tentés par les thèses de repli national et pour commencer, avec



les populistes et eurosceptiques de tous les courants. L'expérience des campagnes passées montre que les débats se concentraient lors des consultations précédentes sur les problèmes de caractère local, laissant de côté les grands thèmes de dimension européenne qui sont autant de défis qu'une information claire et précise devrait affronter durant cette campagne.

Une chose est certaine, à l'approche des élections européennes les partis eurosceptiques paraissent plus forts que jamais dans beaucoup d'Etats Membres, continuant toujours à surfer sur la vague qui leur est offerte par la crise économique et sociale, dont on ne voit toujours pas le bout. Il est peu probable que le contexte actuel change significativement jusqu'au 25 mai et dans ce cas il n'est pas impossible que nous ayons le Parlement Européen le plus eurosceptique de sa brève histoire.

Cette campagne d'information et de sensibilisation lancée par le Parlement Européen devrait continuer au-delà du 25 mai et ce jusqu'à l'élection du Président de la Commission par les nouveaux députés, selon les règles établies par le Traité de Lisbonne, ce qui signifie que le Parlement aura à se prononcer sur le choix du candidat qui lui sera présenté par le Conseil.

À l'heure actuelle, tous les grands partis siégeant au PE ont déjà listé les noms de leurs candidats mais il n'est

pas dit qu'une proposition de compromis ne puisse pas être trouvée autrement par le Conseil, c'est-à-dire, en dehors du sérail institutionnel. En ce qui concerne le PSE le choix de Martin Schulz, actuel Président du Parlement, est déjà fait depuis longtemps. C'est également le cas du PPE qui vient justement de nommer son candidat officiel, lors de son Congrès de Dublin du 6 et 7 mars, en la personne de Jean Claude Juncker. Les libéraux ont choisi de leur côté Guy Verhofstadt et ce, après le retrait du Commissaire Olli Rehn.

D'autres figures de la dernière heure pourront encore surgir comme cela est arrivé dans un passé récent. Les noms dont on parle le plus concernent notamment Christine Lagarde, l'actuelle Directrice du FMI, ou encore Pascal Lamy, ex-Directeur de l'Organisation Mondiale du Commerce. Du côté des gouvernements, il serait question de Thomas de Maizière, Ministre de l'Intérieur de l'Allemagne, d'Enda Kenny, Première Ministre Irlandaise ou de Dalia Grybauskaitė, Présidente de la Lituanie. Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive et à tout moment, peut apparaître le candidat auquel personne n'aurait jamais songé mais sur le choix duquel, tout le monde, par la force des circonstances, finira par être d'accord.



Edgar Thielmann

For sure you can help “EU can aid” (ECA)!

ECRIN : Mr. Thielmann, first of all, could you describe who you are, what was your professional career and what has led you to join “eu can aid!” - formerly called Europe - Tiers Monde.

ET: Well, I have just retired after a very rich professional career at the European Commission. I have been involved in cooperation projects with ACP countries, have been a founding member of ECHO, the European Community Humanitarian Office and also in charge of the reconstruction efforts in the Western Balkans after the terrible wars in 1992 and 1995. So in a sense, I am returning to the sources, i.e. show Interest for the people in countries which did not have the chance to be in the northern hemisphere and show solidarity. I think it is an obligation for all of us - and especially for those who have well secured their daily life, to think of the people in developing countries and to do something. We can achieve a lot with relatively little means. And we should not only follow the governmental approach, which is also needed, but complement it on a grass root level: contact between human beings! In other words, help the most vulnerable.

When I retired, I thought immediately to join ECA which I knew from the seventies, when I joined the European Association for Cooperation and then the European Commission. I have always been impressed by their approach: to finance or co-finance micro-projects, which fall out of scope for big donors and for many international NGO's. And the fact that members of the European Commission, the European Parliament and the Council are willing to spend time and money on this activity seems to me a real contribution to people in need. I am also impressed by the time and money dedicated by staff and 'stagiaires' to this activity. The project group, where I became a member of, meets every Tuesday over lunch-time in order to discuss project proposals, to follow up on projects until their very end and to ensure that 'value for money' is achieved.

Inhabitants of a village in TOGO, where EuCanAid has recently decided to support 12 women in the production of tomatoes, onions and red pepper

ECRIN: Could you please explain to the members of AIACE, what you see as an advantage of ECA in view of the many actors on the field? What makes it special and what is its 'raison d'être'?

ET: ECA has a unique position in the world of NGO's. Through the voluntary commitment of our members during the last 10 years the average administrative costs have been kept under 3%.we are able to keep the administrative cost below 5% and therefore all the resources are put into real projects. We are very close to our colleagues in the EEAS and the Delegations in the field. We know most of them personally and can call upon them when we feel that a personalized input is needed. This happens again obviously in their free time and without any service obligation. The staff of the European Institutions is able to show their dedication not only to care about the future of the European Union but also to show their solidarity and the human face of it to the world. Obviously this is only a relatively small contribution - compared to the governmental efforts and that of international NGO's. However, I feel that our contribution is well appreciated by the beneficiaries as well as the donor community. Our medium size contribution to projects is around 5,000 € and we try very hard to make sure that this money is well spent and gets to the beneficiaries without reductions.

ECRIN: What type of projects do you usually finance and where?

ET:Just to give you a few examples: creation of a well in TOGO, development of agro-ecology in SENEGAL, provision of furniture for a school in UGANDA, emergency aid for the PHILIPPINES, medical equipment for BHUTAN. You can see that we are helping in all regions in need - as far as our financial means allow this.

ECRIN: How does ECA finance itself and what can our members do to assist ECA?

ET: ECA has annual funds of about 200.000 € coming mostly from contributions of its members and from occasional donations. We have presently over 500 members, who pay a financial contribution to our projects. Frequently, officials invite their colleagues not to make the effort of a present for an anniversary or a farewell party - but to give the money to ECA.

This is a very good alternative and we appreciate such donations very much. Also we have partnerships with other organizations and raise money through stands or exhibitions.

On the other side, we receive always more and more project proposals for financing. The gap between the funds at our disposal and the good projects we could finance is always growing. We receive every day a request for financing - but with the limited financial resources we have - we cannot finance all projects which have been positively evaluated. Not even 10 % of the projects proposed can be financed. This is a serious problem and we need more financial means in order to support more valuable projects. I would like to invite your members to donate a part of their pensions to that great work which ECA is doing so that more funds could be made available to this sort of grass root level projects, which really help people in need to cope better in a very difficult environment.

ECRIN: Thank you very much for this interview. More information about the work of ECA can be found on their website: www.eucanaid.eu. ECA is also on facebook: www.facebook.com/EuCanAid

To make a donation : <http://www.europethird-world.eu/en/make-donation.html>

Bank account :

ING – 310-0240244-61

IBAN : BE62310024024461

BIC : BBRUBEBB



Questions générales

L'association

L'AFFCE a pour objet et pour vocation de traiter toute question de pensionné* français des Institutions Européennes*, coordination de l'action et de le représenter (sans pour autant être un syndicat) auprès des Françaises que communautaires. *Lire la suite*

Cotisation Association

Rejoignez-nous. Plus d'information
l'inscription et la cotisation.

Du nouveau en matière de successions

Giangaleazzo Cairoli

Dans L'Ecrin n° 57 de janvier 2012, nous avons publié un article rappelant les problèmes posés par les différents droits de succession en Europe, en particulier lorsque il s'agit de successions transfrontalières, et on renvoyait à une brochure de Maître Buekenhoudt sur « Les successions en Belgique et dans l'U.E. », disponible auprès du Bureau d'Accueil de la Commission, ainsi que sur le site : www.successions-europe.eu .

On faisait aussi référence à une proposition de la Commission au Parlement et au Conseil, prévoyant notamment :

l'application d'une seule législation à la succession en principe, l'application de la loi du pays de la dernière résidence habituelle avec toutefois la possibilité de choisir expressément l'application de la loi du pays dont on est ressortissant.

Deux nouveautés sont maintenant à signaler :

La proposition ci-dessus a été adoptée et entrera en vigueur le 17 août 2015, dès que les Etats Membres auront pris les dispositions d'application nécessaires. Il s'agit du Règlement 650/2012 du 4 juillet 2012, qui prévoit en particulier la possibilité d'établir un « certificat successoral européen »

Le gouvernement de la Région bruxelloise a adopté le 4 janvier 2014 des nouvelles dispositions, qui prévoient l'exemption totale des droits de succession sur le logement familial au conjoint ou cohabitant

légal survivant, comme c'est le cas en Flandre. Il faut préciser que cette exemption concerne le logement du défunt qui servait de résidence principale au moment du décès, et vise le « couple », (en l'occurrence l'époux ou cohabitant légal partenaire). Elle ne s'applique donc pas au cohabitant légal qui est un parent en ligne directe (fils ou fille, neveux, frères ou sœurs, oncles, etc.). A fortiori, elle ne s'applique non plus au cohabitant de fait.

Les détails de cette disposition, en vigueur depuis le 1er janvier 2014, se trouvent dans une lettre que le Cabinet du Ministre bruxellois chargé des Finances, du Budget et des Relations extérieures a écrite en réponse à une question qu'un collègue membre de l'AIACE avait posée. Etant donné l'intérêt général, ce collègue a tenu à nous en faire part. Le texte de cette lettre est disponible au secrétariat de l'AIACE.

Il y lieu de signaler aussi que l'AFFCE (Association des Françaises et des Français des Institutions Communautaires et Européennes) a publié une brochure très détaillée et claire concernant la « Fiscalité, Gestion et Transmission du Patrimoine : les cas de la France et de la Belgique » qui peuvent intéresser aussi tous les collègues non Français ayant des biens en France, ou résidant en France et ayant des biens en Belgique. **Cette brochure peut être obtenue gratuitement à l'adresse : www.affce.eu**

Questions générales

Apprendre à apprendre, l'éternelle question

Depuis que vous et moi sommes nés, nous pouvons dire que nous avons connu de nombreuses révisions des systèmes scolaires.

Il est cependant difficile de dire que ces révisions ont amélioré le système, lorsque l'on voit les échecs – en Europe – et la qualité de l'écriture et de discrimination des jeunes générations. Une pensée complexe ne peut s'exprimer qu'avec des outils de savoir et d'expression adaptés à la complexité.

Il y a 60 ans, il n'était pas coutumier de se poser constamment des questions sur l'enseignement. L'on savait qu'il y avait des différences notoires de compétence et de connaissances chez les jeunes. Personne n'essayait de faire des élèves parfaits, ni de gommer les différences entre les plus doués et les moins doués. Cette différence était acceptée comme un fait, une donnée préétablie de la nature. Certains d'entre nous pouvaient certes souffrir de leurs moindres dons mais ils n'en accusaient ni l'instituteur ni le professeur. Ce fait était d'autant plus connu que les élèves, dans les écoles communales, étaient dans la même classe, l'instituteur enseignant alors 2 ou 3 niveaux simultanément. Quant aux grandes écoles, elles n'étaient accessibles qu'à ceux qui avaient des dons particuliers et qui pouvaient se permettre d'étudier dans la capitale avec tous les coûts que ceci entraînait pour le non-Parisien !



De nos jours, bien des données sont remises en cause ou brassées : tentative de donner ses chances à chacun, allongement du cursus scolaire (du moins dans le secondaire) pour retenir à l'école de futurs chômeurs. Des réformes tendant à mettre tout le monde sur le même pied ont eu tendance à niveler par le bas.

Il est illusoire de penser que l'école va parvenir à façonner l'élève-modèle qui réussit tous les examens et qui s'intégrera dans une société en changement constant où finalement l'adaptabilité est la qualité majeure de l'individu.

L'élitisme n'est pas nécessairement une tare de la société. En effet, un Etat est dirigé par une classe dominante qui correspond grosso modo à 6 % de sa population totale. Il est faux à la base de vouloir refuser l'élitisme pour des raisons dogmatiques. Etudier pour réussir et obtenir de bonnes notes à l'école n'est pas une tare. La détérioration de l'enseignement en France et aussi ailleurs procède d'une idéologie erronée.



Jean-Bernard Quicheron

Ceux qui ne raisonnent qu'en fonction du plus petit dénominateur commun, refusent les devoirs à la maison car ils y voient une source de discrimination, se trompent. Car certaines familles sont culturellement plus aptes que d'autres à soutenir leurs enfants. La louable recherche de l'égalité est tombée dans le sectarisme du nivellement. Ces écoles essaient plutôt de socialiser que d'éduquer au nom d'une morale dont on peut douter des fondements et de sa justification.

Certains individus se posent de graves questions à cet égard : comment innover dans l'éducation, comment apprendre à apprendre. En effet, le savoir explose et ne peut plus être le fait d'un seul individu mais seulement d'un groupe d'individus qui pratiquent l'interdisciplinarité. Le nombre de publications scientifiques double désormais tous les 15 ans, tant et si bien qu'il devient impossible d'être micro spécialiste. L'accès au savoir s'est fortement élargi avec les nouvelles techniques numériques. En revanche, l'échange de ce savoir est resté fortement unilatéral (relations professeur → élève), or l'interdisciplinarité a changé fondamentalement la donne. Le professeur, dans les universités, ne devrait pas seulement délivrer le savoir mais servir de mentor aux étudiants, les aider dans leur projet personnel.

La réalisation récente du cœur artificiel du Professeur Alain Carpentier est l'exemple même de l'interdisciplinarité, car pour fabriquer ce cœur, il a fallu des médecins, des chirurgiens, des ingénieurs de la science des matériaux, etc.

François Taddéi, qui développe toutes ces idées, est biologiste de formation et cofondateur du **Centre de recherche interdisciplinaire** (CRI) à Paris. Il est obsédé par comment innover dans l'éducation et comment apprendre à apprendre. Il est impossible de reproduire ici toutes ses idées mais il est clair que ses propos sont intéressants et innovants. Il déclare «Une encyclopédie aussi réussie que Wikipédia force au consensus plutôt qu'à la richesse du dissensus. Or, si on regarde la page consacrée à Napoléon en anglais, en allemand ou en français, ce n'est pas la même page. Nous avons besoin de points de vue différents sur une même réalité pour mieux la comprendre dans sa diversité. » Wikipédia devrait favoriser la variété, la diversité des pages sur un même sujet, ce qui permettrait de créer aussi différents niveaux d'accès, de lecture, comme une version pour les plus jeunes. On a besoin d'avoir accès aux connaissances, mais également aux gens qui sont derrière les connaissances, comme si Amazon ou Wikipédia pouvaient nous donner accès aux auteurs et pas seulement à leurs livres, comme s'ils pouvaient permettre de créer un réseau social de gens ayant les mêmes envies d'explorer les connaissances.

«Aucun d'entre nous n'est plus intelligent que l'ensemble d'entre nous», rappelle avec modestie le chercheur. L'essentiel est dans l'ouverture.

Apprendre à apprendre tout le long de sa vie est le plus doux que l'on puisse se souhaiter.

Le modèle franco-allemand : les clés d'une paix perpétuelle ?

Analyse des mécanismes de coopération



La coopération structurée dans le cadre d'un ordre institutionnel permet (et oblige) à trouver des compromis politiques en permanence. Associer la société civile à ce cadre institutionnel, de façon à élargir les rencontres, les intérêts communs et les dépendances mutuelles, permet de fonder la réalité de ces relations dans la société. Ainsi se dessinent les bases de ce qui pourrait bien constituer le début d'une forme de « paix perpétuelle ».

*Ouvrage collectif publié sous la direction de Stefan Seidendorf
Presses universitaires du Septentrion, novembre 2013, 212 pages*

Source : Flash Eurobaromètre 366 d'octobre 2013 (138 pages)

Le couple franco-allemand : une relation passionnelle



Face au nouveau désordre mondial, la France et l'Allemagne sont à même de surmonter une fois de plus leurs divergences et de parvenir, avec leurs partenaires de l'Union européenne, à un accord sur l'avenir de l'Europe. Une Europe où l'entente franco-allemande est synonyme de paix et de démocratie. Si les déclarations sur « l'amitié franco-allemande » peuvent sembler trop rituelles, elles font partie du côté rassurant de la relation avec un partenaire à la fois apprécié et critiqué, proche et différent.

Auteur : Laurent Leblond, spécialiste des relations franco-allemandes et des questions européennes.

Copyright Laurent Leblond. Décembre 2012. 232 pages

Le télescope Gaia est arrivé

Le télescope spatial européen Gaia, dont la mission est de cartographier en 3D la Voie lactée, a atteint son orbite opérationnelle à 1,5 million de kilomètres de la Terre. Il localisera un milliard d'exoplanètes ou d'étoiles mortes, sans compter d'autres « surprises » que pourraient capter ses deux télescopes.

Gaia, bijou de technologie de l'Agence spatiale européenne construit à Toulouse, a été embarqué à bord d'une fusée Soyouz et a été propulsé vers le ciel depuis la base de Kourou, en Guyane, le 19 décembre 2013.

Source : ESA, Agence spatiale européenne

SEPA : six mois de transition supplémentaire



Afin de réduire au minimum les risques de perturbation pour les consommateurs et les entreprises, la Commission européenne a adopté le 9 janvier 2014 une proposition instaurant une période de transition de six mois supplémentaires avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes de paiements européens instaurant un espace unique de paiements en euros, dit SEPA (Single Euro Payments Area).

Le Commissaire européen au marché intérieur et aux services, Michel Barnier, a déclaré : « Pour que le marché unique fonctionne, il faut que le système SEPA fonctionne ». Ce système, qui permet des paiements plus rapides et à moindre coût, profitera à tous les acteurs de la chaîne des paiements : consommateurs, banques, entreprises.

Source : Fondation Robert Schuman

Scotland could lose €1 billion a year from independence in Europe



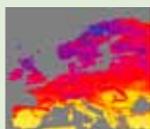
Independence could cost Scotland a billion euros a year if it has to renegotiate the terms of its European Union membership, according to new research. The losses would come if Scotland failed to renew three special arrangements that benefit the UK in its dealings with the EU : the budget rebate, the euro opt-out, and the opt-out from the Schengen border agreement. The study by consultants Europe Economics and think-tank New Direction measures the impact on the Scottish economy of each. The UK rebate is worth some €354m to Scotland every year. On top of that, an independent Scotland could have to contribute to the remaining UK's rebate alongside other member states – costing a further €55m a year.

If Scotland has to join the euro – as all new member states are currently obliged to do – the report estimates that total losses from higher transaction costs and charges in trade patterns would cost the Scottish economy €562m a year. And if Scotland had to join the Schengen area with other new member states, border controls with the rest of the UK could cost a further €126m. Taken together, the €1,097m cost of losing all three opt-outs would result in nearly €1,8bn of lost output and 17,000 jobs across the Scottish economy.

From : New Direction, the Foundation for the European reform (January 2014)

Heading to a European Federation

A policy paper by Roger Godino and Fabien Verdier



Godino and Verdier think that the only way to impart a dynamic new thrust to Europe is to make a federal leap, that is to create a European Federation. It would be established by an international treaty signed initially by 6-7 countries (Germany, France, Belgium, The Netherlands, Italy, Spain and possibly also Poland). The European Federation would enjoy both effective governance and real democratic oversight. According to both authors, it is the only way to launch a major initiative for growth capable of fostering a new industrial dynamic in Europe and to give the euro the political consolidation that so sorely lacks today.

From : Notre Europe – Jacques Delors Institut

Que sont-ils devenus ?

Ivo Dubois

Ivo n'est pas de ceux qui, en partant à la retraite, regrettent ce qu'ils laissent derrière eux : voiture de service, chauffeur, bureau, secrétaire ou assistant, même si le choc peut être un peu rude. Le passage lui fut somme toute facile, il n'a pas éprouvé de nostalgie.



Pendant ses années d'activité, il s'est toujours considéré comme un « fonctionnaire heureux ». Impossible, lui a-t-on souvent rétorqué, un fonctionnaire souffre. Il pensait alors, tout comme aujourd'hui, que notre travail pour l'Europe de nos rêves est une noble cause qui inspire et rend heureux. La grande diversité des tâches à assumer ensemble, la difficulté des défis, la grande variété de ce qu'il faut accomplir, le charme et l'intelligence des collaborateurs et souvent leur amitié (certains furent parfois ses maîtres) : autant de sources de bonheur. Il pense par exemple à ces assistants qu'il avait triés sur le volet et à la joie de travailler avec eux. Mais aussi à ce qui fut essentiel pour lui et pour sa femme: avoir pu ensemble vivre cet idéal européen à Washington et à Stockholm. De plus, accrédité par la suite dans les pays baltes, il a pu observer que ces pays, qui hésitaient à passer d'une Union à l'autre, ont pris rapidement le virage, poussés par leur désir de liberté en tournant avec courage une des pages les plus douloureuses de leur existence.

Ce rythme de vie, il l'a non seulement subi mais vécu intensément, souvent avec le stress qui rend inventif. Aussi ses 38 années d'activité lui laissent-elles un souvenir positif.

Qu'est-il donc devenu à présent dans la vie de tous les jours ? Suivre l'évolution des affaires européennes reste une occupation constante qu'un retraité vit autrement que lorsqu'il faisait partie du système. Comme nombre d'anciens, il fait partie d'organisations dites « non gouvernementales » tout en s'occupant de la gouvernance européenne. Il y a la Fondation Jean Monnet à Lausanne, qui conserve la mémoire des fondateurs et en tire les enseignements pour la poursuite de l'action. Il y a aussi l'organisation « Européens dans le Monde » qui tâche de défendre les intérêts (fiscalité, droit de vote) des citoyens des Etats Membres, aussi en tant que citoyens européens, résidant à l'extérieur de leur propre pays, dans l'UE ou en dehors de celle-ci.

De façon générale, il s'est employé à expliquer notre Europe et à chercher, avec des acteurs de tous bords, à développer nos idées et à faire connaître nos points de vue. Ainsi il se plaît à affirmer avec force l'existence, qui continue, d'une des deux Communautés européennes créées en 1957 par les Traités de Rome, l'Euratom, où il a commencé son périple européen. Selon lui, le grand tort de l'ouvrage « La Commission Européenne 1958-1972 » a été de ne pas relater convenablement l'histoire des premières années de l'exécutif d'une Communauté pourtant considérée à l'époque comme la cheville ouvrière de la création progressive d'une indépendance énergétique de l'Europe occidentale, tâche qui reste entière aujourd'hui.

Mais c'est aussi dans la sphère personnelle et familiale que s'entrecroisent les lignes de sa vie : sa foi chrétienne, l'union de 55 ans avec sa femme, chanter la Messe dans une prison bruxelloise, ses quatre enfants et onze petits-enfants, dont il observe l'évolution et la place dans le monde moderne. ■

« Europe : amour ou chambre à part ? »
de Sylvie Goulard

Daniel Guggenbühl

Sylvie Goulard est bien connue dans le milieu européen de Bruxelles. Cette juriste, ancienne élève de l'Ecole nationale d'administration française, a été conseillère du président Romano Prodi et présidente du Mouvement européen France dans les années 2000. Elle a été élue au Parlement européen au titre du Mouvement démocrate (Modem) et fut cofondatrice du groupe Spinelli, qui milite pour le fédéralisme européen. En 2012, elle a cosigné avec Mario Monti « De la démocratie en Europe ». Elle est connue pour son opposition à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.



Dans ce petit ouvrage qui revêt l'allure d'un pamphlet, Mme Goulard a trempé sa plume dans le vitriol : elle fustige l'attitude des dirigeants européens qui prétendent s'aimer tout en faisant chambre à part, chacun pour soi. Forte de son expérience au Parlement européen, elle critique vertement les chefs d'Etat et de gouvernement qui, réunis au sein du Conseil européen et de sa « tyrannie », puisqu'il ne rend compte à personne, ont ravalé les institutions communes à un rôle subalterne. Ils n'ont lancé aucun projet d'envergure pour créer un élan et un espoir en Europe. Quelques passages savoureux décrivent l'arrivée des dirigeants aux réunions du Conseil européen. « La portière d'une grosse voiture s'ouvre. Des jambes sortent. Le « chef » descend de voiture, se dresse et déclare fermement, devant les caméras, qu'il est prêt au compromis mais ne cédera pas sur l'essentiel (ou l'inverse)... ». Rien ne les pousse à privilégier l'intérêt commun ou à prendre des risques pour l'Europe.

Sylvie Goulard explique que la méthode de la coordination intergouvernementale est une chimère, que la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union est un échec, que le Parlement européen est méprisé. La France se bat pour le siège du Parlement à Strasbourg, symbole de réconciliation, mais ce symbole a perdu sa portée pour des députés jeunes venant des quatre coins du continent. En même temps, elle n'a pas de respect pour cette assemblée « théoriquement souveraine mais subordonnée, théoriquement européenne mais élue sur une base nationale » et ce parlement ne convainc pas les populations.

Au fil des pages de ce réquisitoire virulent, l'auteur dénonce le peu de temps consacré à l'Europe par les télévisions et radios nationales, la difficulté pour la Commission de jouer son rôle avec un commissaire par Etat membre, l'absence de ressources propres pour l'Union européenne et surtout cette Europe des Etats incarnée par le Conseil européen. Elle concède qu'il serait peut-être opportun de remplacer l'idée fédérale, à laquelle elle reste attachée en tant que garantie de transparence face à l'opacité des négociations internationales, par celle de « République européenne », plus familière à l'opinion.

Paradoxalement, nombre d'arguments développés par Mme Goulard pour critiquer la façon dont fonctionne la mécanique institutionnelle européenne pourraient sans beaucoup de nuances être repris par les esprits les plus eurosceptiques, ce qui n'est pas, de toute évidence, le propos de cet ouvrage qui préconise une puissance publique européenne avec un exécutif fort, à la française, mais étroitement soumis au contrôle d'un parlement, à l'allemande. ■

Lu pour vous

« Immortelle randonnée, Compostelle malgré moi »
de Jean-Christophe Rufin

Jean-Bernard Quicheron

Jean-Christophe Rufin, est né à Bourges dans le Cher en 1952. C'est un médecin, historien, globe trotteur, écrivain et diplomate français. Il a été élu en 2008 à l'Académie française dont il devient alors le plus jeune membre.

C'est un homme aux multiples facettes puisqu'il a fait carrière dans la médecine, l'action humanitaire et dans la diplomatie. Il a écrit des essais, des romans, des nouvelles, a obtenu le Prix Goncourt à deux reprises. Sa biographie est riche d'activités en tout genre !

Je ne le connaissais pas mais j'ai été impressionné par ses réflexions, son style qui comprend beaucoup de mots et de descriptions, parfois une avalanche de mots (cela m'a frappé). Ce livre se lit d'un trait. L'auto-dérision fait partie de son quotidien et son périple n'est pas un périple religieux mais plutôt de défis qu'il se lance à lui-même.

Dans son livre *Immortelle randonnée. Compostelle malgré moi*, il raconte son propre chemin de Compostelle, pendant un mois, soit 876 km de marche, en solo, avec sa mochila (sac à dos du pèlerin), ses pieds douloureux, sa tente et ses pensées. Il a pris le chemin du Nord, beaucoup moins fréquenté. Il ne fait pas vraiment un pèlerinage religieux mais s'oblige à des défis de toute nature : dépouillement, longues distances parcourues à pied, logements sommaires découverts en route, résistance physique. Il jette un regard distant sur tous ceux qui font ce chemin, les uns en trichant sur les distances, en empruntant parfois un moyen de transport. Il ne se prend pas au sérieux mais prend du

recul par rapport à sa vie agitée, démontre un humour caustique à l'égard des tricheurs et des imposteurs.

Il nous livre des portraits bien brossés de personnages qu'il croise en chemin, procède parfois à des considérations philosophiques non dénuées d'intérêt. Pas étonnant que le livre se soit vendu à 300.000 exemplaires en 6 mois. C'est un livre que vous pouvez offrir sans risque à un de vos amis.

« J'avais envie de dépouillement, d'isolement, de dénuement. » dit-il et il a vraiment sa dose. Ce qui rend le livre si attrayant c'est la description des pèlerins de tout poil. Le livre est plein d'humour. C'est en fait un grand récit de voyage littéraire. Il n'avait pris aucune note et s'est tout simplement fié à sa mémoire. Peu important vos convictions, vous aimerez ce livre athée, car à travers le récit de sa randonnée, où la réflexion sensible se mêle à l'auto-dérision, il révèle comment ce chemin, devenu une autoroute touristique, a pourtant su garder sa puissance spirituelle, et sa capacité à transformer un homme qui ne s'y attendait pas.



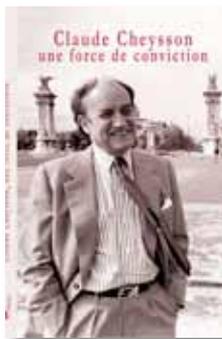


Claude Cheysson, une force de conviction

Monsieur Franco Nicora, ancien membre du cabinet de M. Cheysson, du temps où ce dernier était Commissaire en charge du Développement et du Budget (1973/1981) à Bruxelles a attiré notre attention sur la sortie d'un livre à propos de Claude Cheysson, intitulé «Claude Cheysson, une force de conviction» qui, suite à son décès intervenu en octobre 2012, vient d'être publié à l'initiative de son épouse.

Ce livre comporte de nombreuses contributions (parmi lesquelles celles de Jacques Delors, Hubert Védrine, Abdou Diouf, Jean Lacouture, Stéphane Hessel, Leila Shahid) qui portent sur l'ensemble des facettes de la vie et de l'action de notre ancien commissaire, dont naturellement celle qui a touché de plus près un certain nombre d'entre nous et qui est reprise au chapitre III (« Un engagement, au service du développement et de la coopération »).

Il convint de signaler enfin que le site internet lui-même vaut le détour. Avec toute une série de contributions nouvelles, qui n'avaient pas pu être incorporées au moment du bouclage de l'édition, d'archives (y compris vidéo), d'articles et documents complémentaires (dont une ébauche de 16 pages d'un livre que Claude Cheysson avait commencé à écrire en 1987 et qui n'a pas pu être finalisé par la suite), il pourra constituer en effet un outil vivant et diversifié pour toutes celles et tous ceux qui voudraient approfondir davantage leur connaissance et leurs souvenirs de l'homme, de sa vision et de son action et/ou apporter leur propre pierre à l'édifice, comme cela est suggéré sur un onglet



La version papier du livre (275 pages) est disponible pour achat et livraison (25.00 €) sur le site internet : <http://claudе.cheysson.fr>, site sur lequel il est également possible d'en télécharger (gratuitement) la version électronique.



Turkey a second class democracy, says EU ex-ambassador

by John Szemerey (former EU official living now in Hungary)

Turkey would undoubtedly make a major positive contribution to the European Union if it joined, and being a member of the EU would improve Turkey's economic position and increase its prestige in the world. So writes Marc Pierini, the EU's permanent representative or ambassador to Turkey from 2006-2011, in a book published this year, entitled "Où va la Turquie?".

Unfortunately, many European politicians want to prevent Turkey from joining the EU, and some Turkish politicians – including the Prime Minister – no longer believe that the EU will allow Turkey to join, writes Pierini.

The book is a good read. It gives Pierini's personal impressions of Turkey and several political judgements on the country and on the European politicians who have judged Turkey without knowing the country and its people

Political commentators in Turkey write that it is coming to the rescue of the European Union. Others question why it should join a bankrupt Europe. The media has already got the message and writes that Turkey will not join the EU, making the negotiations and Turkey's attempt still to enter the EU a political charade.

The country is polarized between the conservative Islamists (led by the governing party, the AKP) and the secular members of the opposition (the CHP). The opposition fears that the government's attempt to join the European Union is a ruse to enable it to introduce changes to the secular system introduced by Ataturk, the founder of modern Turkey. Pierini writes that now, 15 years after his arrival in Turkey, the country is even more divided than when he arrived.

The government does not tolerate criticism. It substantially limits freedom of expression, and is not yet ready to accept the democratic right to be different. According to some non-governmental organisations Turkey has the highest number of journalists in prison of any country in the world.

Pierini reminds readers that the European Union is getting older, and that people live longer. This leaves a shrinking proportion of the population to pay the welfare and pension costs of an ever-growing mass of the retired. Turkey, with a population of 73.7 million, is young and has a virile workforce which is willing to work. The trade unions do not block progress. Productivity is good because the Turks want to succeed. The young do not have their initiative dulled by an authoritarian system and culture. They are the hope of Turkey's future, and also very useful potential immigrants into the European Union.



John Szemerey

Many European companies, especially ones from Germany that currently opposes Turkish EU membership, have set up thousands of subsidiaries, factories and branches to take advantage of the lively and inexpensive labour force, bringing much-needed capital into Turkey. Turkey does not represent a threat of sending a wave of immigrants into Europe when it joins the EU, writes Pierini. More than likely the opposite will happen. With economic success at home, Turks now working in the EU will tend to return to their home country as prospects are now as good if not better than in the EU.

The only threat is of irregular immigration into the EU via Turkey for people from other parts of the world, in particular Asia and Africa. Turkey has such a large external boundary that it is much easier for international traffickers to smuggle people into Turkey on their way into the EU.

When Pierini went to meet ordinary people in different parts of the country – something he tried to do at least one day a week – he found that Cyprus was a major factor that people wanted to discuss, on account of “the major injustice done to Turkey” by the European Union supporting the Greek-Cypriot regime in Cyprus and accepting it as the government of Cyprus.

The European Union decided to open accession negotiations with Turkey in December, 1974, a few months after Cyprus joined the EU. However, Turkey does not recognize “the Greek-Cypriot administration” as the government of Cyprus, which now has a veto on all

parts of Turkey’s accession negotiations. Nor does the European Union recognize the Republic of Northern Cyprus, where Turkish troops are still based. It is clear that Turkey’s accession negotiations cannot succeed if it does not recognize one of the present EU member states, Cyprus

NB. A book of which Marc Pierini is co-author, “Press Freedom in Turkey”, published by Carnegie Europe, 2013, has won the International Publication of the Year prize of the Think Tank Awards of Prospect, the monthly magazine.

Readers may also be interested in the informative book, “The EU and Turkey”, edited by another former EU Permanent Representative to Turkey, Michael Lake (1991-1998). The book consists of separate chapters on Turkey and aspects of its relationship with the European Union by specialist academics, diplomats and journalists, such as Ahmet O. Evin, David Barchard, Mark R. Parris, Lord Hannay, Yiannis Papanicolaou, Nicole Pope and Prof. Norman Stone. Published by the Federal Trust, London, 2005.

Ils nous ont quittés

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
ANCIAUX	Georges	10/04/28	22/03/14	COM
ANDRÈ	Agnès	10/12 1949	3/03/14	COM
BAULESCH	Leon	24/01/40	9/01/14	PE
BLANCQUAERT	Marc	28/02/64	27/10/13	COM
BLASIG	Volker	17/12/43	21/02/14	COM
BODEN	Ghislain	26/09/48	15/02/14	COM
BONNETT	Ian	10/03/45	12/03/14	COM
BOSGIRAUD	Marie-Christine	5/03/52	28/02/14	PE
BRAUN	John	7/06/16	10/03/14	COM
BRUNET	Françoise	26/08/50	29/01/14	COM
BRUNI	Giambattista	31/03/21	30/01/14	COM
CHRISTIANSEN	Ivar	16/07/46	5/12/13	COM
COLOV Finn	Martens	1/11/19	3/01/14	COM
CREVATIN	Carina	7/02/69	4/03/14	MIN
DAUNT	Patrick	19/02/25	6/11/13	COM
DE LOOZ CORSWAREM	Solange	23/07/24	1/12/13	COM
DE RIDDER	Yvonne	4/04/44	21/01/14	COM
DEBILDE	Jacques	18/10/38	10/01/14	PE
DEBRIGODE	Theodore	2/09/24	19/03/14	COM
DELAHOUSSE	Jean-Pierre	27/02/21	1/02/14	COM
DELEMOTTE	Daniel	9/10/44	10/01/14	CM
DENIS	Jacques	23/02/29	10/11/13	CJ
DERREUX	Robert	3/08/44	18/11/13	CM
DHENIN	Britta	27/10/45	29/01/14	COM
DRAGO	Antonino	12/09/31	3/01/14	COM
DUSSAUSSOIS	Liliane	26/07/42	26/11/13	COM
EVERS	Gabrielle	25/06/33	20/12/13	COM
FAIRCLOUGH	Anthony	30/08/24	9/02/14	COM
FITZGIBBON	Edwin	6/05/30	15/10/13	COM
FORTI	Patrizia	4/02/56	21/03/14	COM
GAMBARETTI	Renzo	29/05/36	4/02/14	COM
GRASSI	Giuseppe	26/08/32	18/01/14	COM
GRIESER	Heidrun	10/03/43	29/01/14	CES
GRISON	Gaston	22/08/20	4/03/14	COM
GUALTIERI	Gilberte	7/05/33	25/10/13	COM
GUEBEN	Paul	9/10/28	20/12/13	CM

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
HARVENGT	Marguerite	22/05/20	28/12/13	COM
HEINSIUS	Martinus	24/11/19	20/11/13	COM
HEMARD	Janine	31/08/34	3/11/13	COM
HEMBD	Herman	6/06/32	25/03/14	COM
HERMANN	Jean-Paul	12/03/31	27/12/13	PE
HERRMANN	Doris	16/09/40	7/02/14	BER
HERRMANN	Marc	25/02/52	12/02/14	COM
HEYERICK	Gisele	21/04/42	11/01/14	PE
HILGER	Andrée	29/03/30	3/03/14	PE
HUBSCH	Alphonse	2/09/22	29/01/14	COM
HUEBER	Roland	2/01/42	13/02/14	COM
IBSEN	Hans	27/09/27	23/02/14	CC
JARZYNKA	Bernhard	14/05/42	2/01/14	COM
KAMPOLIS	Ioannis	2/08/55	23/03/14	COM
KAWAN	Louis	17/11/26	31/01/14	COM
KLEIBER	René	6/03/23	16/03/14	COM
KLEIN-LORENTZEN	Marion	23/04/30	29/11/13	COM
KNAEPEN-SMULIAN	Josefa	24/06/33	9/03/14	COM
KOK	Christianus	30/08/45	21/11/13	CC
KRONZ	Hermann	17/05/28	8/01/14	COM
LA FONTAINE	Madeleine	23/08/46	1/11/13	COM
LARSEN	Povl	29/07/18	28/12/13	PE
LEBEC	Denise	6/02/21	1/03/14	COM
LEFEBVRE	Arsene	13/05/29	5/11/13	COM
LEIJENAAR	Lucy	13/12/26	5/01/14	COM
LIBERTAZZI	Claudia	5/07/48	19/01/14	COM
LOEBISCH	Ralph	7/11/24	27/02/14	CM
LOUIS	Marcel	16/08/22	23/10/13	COM
LOUWERSE	Hedwig	16/06/38	15/11/13	CES
LUDOVICI	Georges	22/01/31	5/02/14	COM
MACZKOWIAK	Guenter	8/11/40	10/02/14	COM
MALVE	Pierre	25/06/28	26/10/13	COM
MANZANARES	Henri	8/09/25	22/11/13	COM
MASCETTI	Franco	25/04/44	28/01/14	COM
MASCHKE	Erich	3/11/32	9/03/14	COM
MATHUES	Guy	21/07/43	24/03/14	COM

NOM	PRÉNOM	NAISSANCE	DÉCÈS	INSTITUTION
MAZERAND	Christiane	27/10/22	4/12/13	COM
MC LAUGHLIN	Monique	4/10/35	2/02/14	COM
MENEGATTO	Lino	28/05/34	22/10/13	COM
MESENBURG	Georges	21/09/30	22/10/13	COM
MEYER	Klaus	10/04/28	29/01/14	COM
MIGLINI	Gianfranco	6/01/44	31/12/13	COM
MOGNASCHI	Maria	27/12/33	7/11/13	COM
MOULART	Philippe	22/10/30	4/01/14	COM
NIELSEN	Bent	28/03/41	12/11/13	COM
OLLENHAUER	Hermann	10/07/28	2/01/14	COM
ORECCHIA	Luigi	10/05/30	28/01/14	COM
PAPADOPOULOS	Evanthia	11/04/63	21/02/14	COM
PEDONE	Giuseppe	11/02/43	21/11/13	COM
PELLETIER	Claude	5/03/25	17/12/13	COM
PEREIRA-VERSLUYS	Maggy	18/06/27	18/02/14	COM
PIOLA-CAGNARDI	Lia	2/09/35	23/01/14	COM
PITHAN	Klaus	21/03/41	18/01/14	COM
RAABE	Gisela	13/03/20	30/12/13	COM
RAVENNA	Ineke	15/02/42	26/02/14	COM
REY	Nelly	11/12/38	30/12/13	CC
REYNOLDS	Joanne	7/08/46	22/01/14	CDR
RICHTER-STEPHANNY	Fernande	12/05/23	5/12/13	COM
ROCHEZ	Eric	8/02/54	3/01/14	COM
ROOVERS	Charles	13/04/29	1/03/14	PE
ROSSI	Floriana	18/06/58	15/01/14	CM
ROTA	Luigi	10/06/26	24/12/13	COM
ROUSSEL	Micheline	22/02/29	29/10/13	COM
RUGGIERO	Antonio	2/07/39	29/10/13	PE
SANDFORTH	Josephine	3/05/12	13/03/14	COM
SAS-WOUTERS	Elvire	3/03/31	18/12/13	COM
SATTLER	Hans	12/04/36	21/12/13	COM
SCHMIT	Marcel	17/09/44	21/02/14	COM
SCHUSTER	Nadine	16/12/52	18/02/14	CM
SHAW	Keith	1/05/25	18/11/13	COM
SIEMERS	Gunhild	17/04/48	7/03/14	COM
SOETERBOEK	Maria	10/08/29	13/03/14	COM
SORNIN-MATHOLET	Denise	24/04/29	10/11/13	COM
SOTTORIVA-GIACHIN	Adriana	5/03/30	17/01/14	COM
STEURS	Frans	26/04/28	10/11/13	COM
STRAUS	Alida	20/02/28	18/02/14	COM
TRACCITTO	Maria	7/09/50	25/02/14	PE
VAGLIASINDI	Giuseppina	11/05/42	30/12/13	COM
VANDEVELDE	Roger	26/12/33	20/03/14	COM
VAN HOECK	Fernand	4/10/26	4/11/13	COM
VAN MUYLDER	André	2/01/46	9/12/13	PE
VAN WIJK	Roelant	16/09/35	27/01/14	COM
VERARDI	Gisuseppe	29/05/34	1/11/13	COM
WATHELET	Pierre	15/01/26	26/12/13	COM
WIGGER	Heinrich	9/04/38	1/02/14	COM
XENAKIS	Emmanuel	21/08/48	9/02/14	COM
ZERN	Hans-Peter	15/01/42	24/12/13	COM



Les lecteurs écrivent

Remerciements adressés à l'Ecrin

► **De la part de Mme Aguessy**
pour l'article paru dans l'Ecrin 63
à propos du décès de son mari,
Charles Van der Vaeren (3.10.2013)

Je ne saurais manquer de vous remercier pour l'article rédigé par Peter Troberg et paru dans L'Ecrin dont vous êtes le rédacteur en chef, article « In memoriam » de mon cher mari Charles Van der Vaeren qui nous a quittés si soudainement.

En ces temps pénibles de deuil, il est réconfortant de pouvoir m'inscrire parmi les amis de l'AIACE. J'en profite pour vous féliciter pour la parution régulière de cette revue, pour sa présentation et l'intérêt suscité par les sujets abordés. Elle est vraiment agréable à lire.

Bien cordialement.
Dominique Van der Vaeren - Aguessy

► **De la part de P. Baudin**
le 20 août 2013 à propos de l'Ecrin n° 63

Bravo pour tout le travail que vous accomplissez. Beaucoup de retraités sont invalides ou loin du Berlaymont. Vous restez souvent le seul lien avec la Commission à laquelle nous avons consacré la majeure partie de notre vie.

Merci et toutes mes félicitations,
Pierre Baudin

► **De la part de Lew Leshem**
le 14 août 2013

Mesdames, Messieurs,
Mon français n'est plus ce qu'il a été, mais je voudrais simplement vous remercier de m'envoyer régulièrement l'Ecrin. Je suis Belge (flamande) mais avec mon mari (américain) on parle toujours anglais. In dank u en het hele team voor het goede werk en de vele inspanningen, het wordt enorm geapprecieerd. Vriendelijke groeten en een goede vakantie. Dank U,

► **De la part de Hugo Casaer**

Goede vrienden,
Dank voor het nieuwe nummer (Ecrin nr 63) en uw inspanningen inzake informatie statuut! Zeer gewaardeerd het inleidend artikel met een duidelijke samenvatting over het bekomen resultaat. Oprecht proficiat aan de onderhandelaars.

► **De la part de Mitsou Entringer**
qui remercie et l'Ecrin et l'AIACE Belgique

Merci pour votre envoi (Ecrin n° 63)
Mes félicitations également pour avoir adopté le format B5 pour la version imprimée de l'écrin, sa présentation et bien sûr son contenu !

En même temps, je voudrais moi aussi vous adresser mes chaleureux remerciements, à vous-même et au comité de rédaction ainsi qu'à toute l'équipe silencieuse de bénévoles de l'Association, pour leur extraordinaire engagement et travail tout au long des années.

Marie,
comment s'appelait
l'Allemand qui m'a fait
perdre la tête ?

ALZHEIMER...!!!





RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014

PRÉSIDENT	RAFFAELLA LONGONI	<i>Responsabilité des dossiers</i>
VICE-PRÉSIDENTS	Philippe Loir Ludwig Schubert	Actions sociales Statut, Rémunérations, Pensions
SECRÉTAIRE	Yvette Demory	<i>Activités culturelles et de loisirs, conférences Alimentation du site web Associé : Georges Demeyere</i>
TRÉSORIER	Gilbert Lybaert	<i>Finances, gestion des effectifs, webmaster a.i.</i>
MEMBRES	Pierre Blanchard Dominique Deshayes Thérèse Detiffe Michel Foucault Jeannine Franchomme Jean-Bernard Quicheron Joseph Szeles André Vanhaeverbeke Eliane Van Tilborg	<i>CGAM, Statut, Vade-mecum AIACE Relations avec le PMO Activités culturelles et de loisirs, Comités paritaires – séminaires à la retraite Promotion AIACE, enquêtes auprès des affiliés Rédacteur en chef de l'Écrin Conseiller Valorisation de l'expertise des Anciens Information appartements/services et inspection maisons de repos Associé : Ian Collisson</i>

«**HELP DESK INFORMATIQUE**» : Margarethe Braune et Martine Platteau.

REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INTERNATIONALE

TITULAIRES	Raffaella Longoni	Ludwig Schubert
SUPPLÉANTS	Philippe Loir	Pierre Blanchard

PERMANENCE AU SECRÉTARIAT

Tous les matins de 9h30 à 12h30 Karine Pollenus, Helpdesk sociale

LUNDI : Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Gilbert Lybaert, Diane Rijke, Liselotte Schultess,

MARDI : Susan Denton, Maria-Teresa Petrillo,

MERCREDI : Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert, Maria del Carmen Perez,

JEUDI : Yvette Demory, Betty Muller, Emma Pasquarelli,

VENDREDI : Maria del Carmen Perez, Maria-Teresa Petrillo, Norbert Vogel.

La Présidente est au bureau le mardi et le jeudi matin.

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

SC29 02/18 - B 1049 Bruxelles (Belgique)

Tél.: (32) 02/ 295 38 42 ou 296 48 24 - **Fax** (32) 02/299 52 89

BANQUE: Numéro de compte: n° 210-0377700-34 **BIC** : GEBABEBB - **IBAN** : BE68 2100 3777 0034

N° d'entreprise : 450733759

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu - **Website:** <http://www.aiace-be.eu>



L'écran

Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE